FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

ANNÉE 1960 - N° 32

Marc-Antoine PETIT
VICHY et le MONT-DORE en 1803

THÈSE

présentée à la Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie de Lyon
et soutenue publiquement le 23 Février 1960
pour obtenir le grade de Docteur en Médecine

par

Robert JONNET

né le 22 Janvier 1933
à LA TOUR-DU-PIN (Isère)

EDITIONS DE L'A. G. E. L
20, Rue François-Garcin — LYON
1960

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41550016_0029

FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

Année 1960 - n°

MARC-ANTOINE PETIT

VICHY ET LE MONT-DORE en 1803

T H E S E

présentée

à la Faculté Mixte de Medecine et de Pharmacie de Lyon

et soutenue publiquement le 23 février 1960

pour obtenir le grade de Docteur en Medecine

par

Robert JONNET

(externe des Hôpitaux de Lyon)

né le 22 janvier 1933

à La Tour -du-Pin (Isère)

1960

R. UNIV
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

Examinateurs de la Thèse :

Président : M. DUCLOS

Jury : MM. PIGEAUD

L[illegible].BRY

DUROUX

La Faculté de Médecine de Lyon déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leur auteur et qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET PHARMACIE DE LYON

PERSONNEL DE LA FACULTE

M.J. LEPINE : Doyen Honoraire

M.J. HERMANN : Doyen
Correspondant de l'Institut

M.M. LEVRAT : Assesseur

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. NICOLAS, COLLET, GUIART, CADE, PATEL, LEPINE, TRILLAT, MOURIQUAND, MAZEL, GARIN, GATE, MARTIN, GABRIELLE, SANTY.

PROFESSEURS

Physiologie	MM. HERMANN
Clinique Urologique	CIBERT
Physique biologique, radiologie, physiothérapie	PONTHUS (détaché à Beyrouth)
Clinique neuro-psychiatrique et hygiène mentale	DECHAUME
Thérapeutique chirurgicale et chirurgie opératoire	ROCHET
Clinique des maladies infectieuses et bactériologie	SEDALLIAN
Chimie organique et toxicologie	CHAMBON
Clinique chirurgicale	WERTHEIMER
Hydrologie thérapeutique, climatologie et écologie sociale	DELORE
Clinique médicale	PAUPERT-RAVAULT
Clinique et prophylaxie cardio-vasculaires	FROMENT
Pathologie médicale et clinique médicale propédeutique	CROIZAT
Chimie biologique et médicale	ENSELME
Clinique chirurgicale	MALLET-GUY
Clinique de chirurgie orthopédique & de chirurgie infantile	GUILLEMINET
Pharmaciegalénique et matière médicale	REVOL
Clinique gynécologique	POLIOSSON
Clinique Obstétricale	PIGEAUD
Medecine du travail	BOURRET
Clinique médicale	LEVRAT
Hygiène et action sanitaire et sociale	SOHIER
Clinique stomatologique	DUCLOS
Clinique médicale infantile et hygième du 1er âge	BERNHEIM
Biologie médicale et pharmacodynamie	JOURDAN
Botanique et cryptogamie	NETIEN
Clinique chirurgicale	BERTRAND
Chimie analytique pharmaceutique	BADINAND
Pharmacie et pharmacologie	DREVON
Médecine légale et déontologie	ROCHE
Parasitologie et pathologie exotique	COUDERT

Clinique oto-rhino-laryngologique	MOUNIER-KUHN
Clinique ophtalmologique	PAUFIQUE
Clinique dermatologique et syphiligraphique	THIERS
Clinique et prophylaxie de la tuberculose	BRUN
Clinique traumatologique des membres	CREYSSEL Jean
Cancérologie	DARGENT
Anatomie pathologique	GUICHARD
Pathologie générale et expérimentale	GIRARD Paul
Anatomie	LATARJET
Pathologie chirurgicale	PEYCELON
Thérapeutique	GIRARD Marcel

Professeur à titre personnel

Physique nucléaire appliquée à la médecine	M. BERGER

Professeurs titulaires sans chaire

Obstétrique	M. BANSSILLON
Parasitologie	ROMAN

Maîtres de Conférence Agrégés

Physiologie	MM. CIER Jean-François
Bactériologie	BERTOYE André
Physiologie	CHATONNET Joseph
Pharmacie galénique et matière médicale	DORCHE Jean
Chimie organique et toxicologie	PERROT Louis
Anatomie Pathologique	FEROLDI Jacques
Pharmacie et pharmacologie	CIER André
Chimie biologique	CREYSSEL Roger
Anatomie	DUROUX Emile
Thérapeutique	BRETTE René
Histologie	DUMONT Louis Prosper
Hygiène	THIVOLET Jean
Parasitologie	GARIN J. Paul
Physique	MORET Robert
Cryptogamie	ODDOUX Lucien.

Agrégés en Exercice

Neuro-chirurgie	chargé d'enseignement	LECUIRE

Pathologie Médicale	Chargé d'enseignement	GALY Pierre
Cardiologie	-	GONIN André
Obstétrique	-	MATHIEU Jacques
Orthopédie	-	MARION Joseph
Propédeutique médicale	-	PONT Maurice
Pathologie médicale	-	VIGNON Georges
Pathologie médicale	-	REVOL Louis
Pathologie chirurgicale	-	JAUBERT DE BEAUJEU
Pathologie chirurgicale	-	SAUTOT Jean
Pathologie chirurgicale	-	GUILLEMIN Georges
Electro-radiologie	-	PAPILLON Jean
Obstétrique	-	BURTHIAULT René
Pédiatrie, puériculture	-	FRANCOIS René
Medecine générale	-	GUINET Paul
Medecine générale	-	TRAEGER Jules
Chirurgie générale	-	MARION Pierre
Chirurgie générale	-	MICHAUD Pierre
Maladies infectieuses	-	MONNET Paul
O.R.L.	-	GIGNOUX Marcel
Stomatologie	-	FREIDEL Charles
Medecine générale	-	PLAUCHU Marcel
Pathologie médicale	-	DEVIC Michel
Medecine légale	-	COLIN Marcel
Neurologie	-	GUYOTAT Jean
Obstétrique	-	DUMONT Martial
Urologie	-	DURAND L. Noël
Medecine générale	-	DESPIERRES Charles
Chirurgie générale	-	FRANCILLON Jacques
Chirurgie générale	-	de MOURGUES Georges
Chirurgie générale	-	SAUBIER Eugène
Dermatologie	-	COLOMB Daniel
Medecine du travail	-	TOLOT François
Neurologie Psychiatrie	-	SCHOTT Bernard
Ophtalmologie	-	BONAMOUR Georges

A MES PARENTS ET GRANDS-PARENTS.

A MA FEMME

A MA FILLE

A MA SOEUR

A TOUS LES MIENS

A TOUS MES AMIS

A NOTRE PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur DUCLOS

Professeur de Clinique Stomatologique.

Il nous a fait le grand honneur de bien vouloir accepter la présidence du jury de notre thèse.

Qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de notre profond respect et de notre sincère gratitude.

AUX MEMBRES DU JURY

A NOTRE MAITRE

Monsieur le Professeur PIGEAUD
Professeur de Clinique Obstétricale

Au cours du semestre passé dans son service, nous avons pu apprécier la clarté de son enseignement, la logique et la précision de son jugement.

Il a eu l'obligeance de s'intéresser à notre travail. Qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de notre reconnaissance et de nos respectueux sentiments.

A NOTRE MAITRE

Monsieur le Professeur Agrégé LABRY
Chirurgien des hôpitaux

Nous avons été fortement impressionné par son grand bon sens, sa bonté humaine et la perfection de sa technique.

Qu'il veuille bien trouver ici le témoignage de notre respectueuse gratitude comme Maître et comme Juge.

A NOTRE MAITRE

Monsieur le Professeur Agrégé DUROUX
Professeur Agrégé d'Anatomie

Au cours de notre semestre d'Externat, nous avons pu apprécier son habileté, son amabilité, et sa vaste culture.

Il a bien voulu accepter de nous juger, qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

A MONSIEUR LE DOCTEUR PETOURAUD

Non seulement il nous a suggéré le sujet de cette thèse, mais encore il a bien voulu nous guider pas à pas tout le long de son élaboration.

Il nous a initié aux joies et aux curiosités de l'Histoire et nous avons largement bénéficié de son dynamisme et de son érudition.

Qu'il trouve ici le témoignage de notre reconnaissance et de notre respectueux attachement.

I N T R O D U C T I O N

Dans le service de mon maître le Docteur LABRY à l'Hôtel-Dieu, pendant les moments libres entre deux examens de malades, le Docteur PETOURAUD m'entretenait volontiers de l'Histoire de la Médecine. Il se passionnait pour Marc-Antoine PETIT dont il possédait un manuscrit inédit et il s'attachait à reconstituer tous les épisodes de sa carrière étincelante et brève. Aussi, quand nous lui demandâmes un sujet de thèse, il nous proposa tout naturellement d'étudier le manuscrit, dans lequel ce grand chirurgien Lyonnais raconte un voyage à VICHY et au MONT-DORE qu'il fit en 1803. Ce travail présentait un double intérêt, d'abord comprendre la personnalité de son auteur qui est singulièrement attachante ; ensuite essayer de se rendre compte du visage de VICHY et du MONT-DORE pendant les toutes premières années du XIXe siècle.

Ce manuscrit est une sorte de bloc-notes formé de longues et minces bandes de papier de chiffon repliées sur elles-mêmes et réunies par un mince ruban déteint. Son écriture, dont l'encre est bien pâlie, est bonne et en général bien lisible. Il n'est pas signé mais il fut très facile à identifier : d'abord en comparant son écriture arrondie et menue avec des autographes authentiques ; ensuite en vérifiant une des

informations qu'il contient : l'auteur signale que "par arrêté du 25 nivose, le Gouvernement l'a nommé avec Monsieur GILIBERT membre du Jury Médicinal dans le département du Rhône" et il renvoie au Moniteur du 2 pluviose an XII. Il n'y eut qu'à suivre ce conseil pour apprendre que les deux médecins nommés par le Premier Consul dans le département du Rhône étaient Jean-Emmanuel GILIBERT et Marc-Antoine PETIT.

Sous le titre général d'Ephémérides, le manuscrit comprend deux parties : la première est consacrée à une cure à VICHY ainsi qu'à un bref voyage en AUVERGNE et à diverses villes d'eaux du Centre de la France (le MONT-DORE et St-ALBAN), la seconde au récit de quelques évènements lyonnais qui avaient particulièrement intéressé Marc-Antoine PETIT : l'incendie de l'Hôtel de Ville du 25 Messidor, an XI (14 juillet 1803) ; l'assassinat de Monsieur JOYEUX, économe de la Charité en juillet 1803 ; l'éclipse du soleil du 29 thermidor, an XI (17 août 1803) ; la mort du jeune PICARD le fils du célèbre dessinateur pour la soierie lyonnaise ; le jury de médecine pour la réception des officiers de santé du département du Rhône ; la visite de deux célèbres savants : le Professeur VIGAROUX, de MONTPELLIER et le Docteur DE POUQUEVILLE. Mais si ces évènements ont un gros intérêt pour l'histoire de LYON, ils ne concernent pas l'histoire de la Médecine. Aussi nous n'avons étudié que la première partie du manuscrit, celle qui concerne VICHY, le MONT-DORE et St-ALBAN (1).

---

(1) - Nous renvoyons une fois pour toutes à l'Etude du Docteur PETOURAUD : Quand MARC-ANTOINE PETIT allait prendre les eaux : voyage à VICHY et au MONT-DORE du 19 prairial au 2 thermidor, an XI (8 juin - 21 juillet 1803). Communication à la filiale lyonnaise de la Société Française d'Histoire de la Médecine. Séance du 10 novembre 1959. (à paraître).

C H A P I T R E I

Le Texte.

EPHEMERIDES.

	pages
Voyage de VICHY	1
Voyage à CHATELDON	2
Voyage de VICHY au MONT D'OR	3
Voyage de CLERMONT à LYON	5
Voyage aux eaux de St-ALBAN	
Incendie de l'Hôtel de Ville	6
Assassinat de M. JOYEUX économe de la Charité	6
Eclipse de soleil	7
Mort du fils PICARD	7
Jury de Médecine	7
Savants reçus	8

Voyage de VICHY

An XI - 1803

Parti de LYON, le 8 juin, 19 prairial, avec M. DEGUMIN et sa fille aînée, à cinq heures du matin.

Nous avons couché à ROUANNE sur le port à l'hôtel de St-Nicolas où nous avons trouvé Mme de LASALLE, M. de MACHECO, M. MOTHET et Mme GILLY.

ARRIVE à VICHY le Jeudy 9 à quatre heures, chez Mme CHARLES où j'ai logé dans une petite chambre n° 4.

J'y ai resté un mois, buvant les eaux, à la dose de six verres chaque matin.

Pendant ce tems de séjour il y a eu des bals touts les jeudys - plusieurs soirées de lecture - diverses promenades à St-AMAND - au chateau de CHARNEIL (1) - à CUSSET à la Comédie - une fête donnée à la maison Charles par la maison Georgeon, et dans laquelle après un conbat à coup de seringue, un traité de paix a été conclu entre les deux partis. Il y a eu le soir bal, illumination et feu d'artifice - décoration de l'ordre de la seringue à plusieurs chevaliers - le village de VERNAY (2), près de St-AMAND a brulé au nombre de 120 maisons - On a fait des quêtes pour les incendiés et pour l'hopital - Chaque buveur a donné un déjeuner à son tour.

Maison CHARLES.

Les buveurs de la maison Charles étaient :

1, M. et Mme MOIROUD - celui-ci prenait les douches.
2, M. et Mme DUPERRON, des environs de VICHY.
3, M. et Mme DURUISSEAU, de MACON.
4, M. et Mme BROCARD, de PARIS
5, M. TACHET, notaire à CLERMONT.
6, Melles DEFARGE et SAUZEDE, de CLERMONT.
7, Mme St-AGNAN.
8, Mme GILLY, de VALENCE.
9, M. MOTHET, de LYON.
10, Mme de LASALLE, de LYON.
11, M. BARTHELEMY, ex-Directeur, sénateur.
12, M. BARTHELEMY, son frère, banquier.
13, M. et Mlle DEGUMIN.
14, Mme BUISSON, née BOSCARY.
15, M. SAURET, législateur.
16, M. et Mme GUILLAUD, de LYON.
17, M. et Mme PHELIPES, de LYON.
18, Mme DALLAIN, de LYON.
19, Mme MONGEZ, sa soeur, de LYON.
20, M. NOLHAC, de LYON.
21, Mme DOIT, de CLERMONT.
22, M. POLEYMIEUX, de LYON.
23, M. et Mme de MONTHEROT.

---

(1) - CHARMEIL.
(2) - VERNET.

Maison GEORGEON

1) Mme DUPIN, petite-fille du Maréchal de SAXE.
2) M. et Mme de BALAINVILLIERS (3), ancien intendant du Languedoc.
3) M. et Mme de MONTLUÇON.
4) Mme de PERTUIS, leur fille.
5) Mme LALOYERE, de CHALONS (4).
6) Mme RESSICO, née TESSEYRE.
7) M. et Mme DEPIERRE - il a accompagné M. de CHOISEUL à TROYES.
8) M. de MARNAILLE, poête aimable.
9) M. ROTTERMANN, Suédois.
10) M. de St-MAURET.
11) M. de MACHECO.
12) M. de GROBOIS, de FONTAINEBLEAU.
13) M. et Mme de CHARONNAIS.
14) M. de BARRAL.
15) Mme de VILLERNOVE - ressemble à ma femme.
16) Le Prince de POIX-NOAILLES.

Maisons diverses.

1) Mme RIBOLET, de CHALONS (5).
2) M. DEPRUNS, poête.
3) Le Contre-Amiral SYVEY.
4) Mme PAPIN, de PARIS.
5) M. et Mme TETENOIRE.
6) Mme DACHANT, née LIGNIERE.
7) Mme DUPONT, de MARCIGNY.
8) Mme NEE, de PARIS.
9) M. BIGOT-PREAMENEU, Conseiller d'état.
10) M. Félix FAUCON, législateur.

On donne 6 Fr par jour pour la nourriture, le logement et la lumière.
1 Fr pour chaque bain.
6 Fr au cuisinier principal.
6 Fr à la fille de chambre.
3 Fr à chaque domestique.
6 Fr au perruquier.

Les principales maisons de logement sont : 1° GEORGEON. 2° CHARLES. 3° SORNIN. 4° et LE BOEUF.

---

(3) - BALLAINVILLIERS.
(4) - CHALON-sur-SAONE.
(5) - CHALON-sur-SAONE.

VICHY est placé sur la rive droite de l'Allier au centre d'un bassin riant. La température y est très variable ; l'air sain. En automne il est altéré par le rouissage des chanvres. Une petite rivière (6) l'entoure au nord et coule le long d'une belle allée de peupliers plantée par Mesdames de FRANCE, et qui conduit de CUSSET à VICHY. Elle fait aller plusieurs moulins qui offrent de beaux points de vue. Elle serpente au couchant dans une plaine qui offre plusieurs charmants bosquets très agréables pour la promenade.

Eaux minérales.

Il y a six sources principales :
1° la GRANDE-GRILLE est la première et celle dont on use plus généralement. 2° le puit CHOMEL. 3° le puit QUARRE. 4° le puit SORNIN. 5° le GRAND BOULET. 5° et les CELESTINS. Cette dernière est sur les bords de l'Allier même, au pied d'un rocher qui paraît en grande partie couvert par les sédiments des eaux.

Voyage à St-AMAND.

ST-AMAND est une montagne au midi de VICHY, d'où l'on découvre la Limagne, et où la vue n'est bornée que par les puys de Dôme. Elle est riche, couverte de vignes et de bled, et dépend du village du VERNET qui a brulé cette année.
Nous avons fait ce voyage en corps.

Voyage à CUSSET.

Je l'ai fait avec le Docteur LUCAS et Mme RIBOLLET. Nous fumes diner chez M. VIGNOLE, maire. CUSSET est grand. Il y a une assez jolie promenade bien plantée d'arbres, qui a en perspective un très beau coteau bien boisé.

Voyage à CHARNEIL. (7)

CHARNEIL est à une petite lieu (sic) de VICHY, au couchant. Il y a un beau chateau et un joli jardin. Le voyage ne fut pas heureux ; nous y fumes en société ; une voiture versa et Mme de MONTLUÇON se fit une plaie au nez. Elle n'eut pas de suite.

Voyage à CHATELDON.

Je le fis avec LUCAS, M. MOTHET et le maire de VICHY.
CHATELDON est une ville qui a été de quelque conséquence. On y voit les restes de fortes murailles, un ancien chateau-fort, de vieilles maisons. Il est dans un vallon au pied de montagnes peu élevées. On y arrive par une avenue assez belle. Une allée de noyers conduit à un pont et à la maison de Mme DUVERGER où logent les buveurs d'eau.

---

(6) - Le Sichon
(7) - CHARMEIL.

De là, en prenant à gauche on trouve à 500 pas la source des eaux minérales qui sont froides, gazeuses, ferrugineuses. La source fermée (?) est sur le bord de la rivière. La principale source est dans la rivière et n'est pas connue : nous la gouttâmes. Un vallon très étroit sert de promenade aux buveurs, offre de l'ombre et des montagnes pittoresques qui le circonscrivent.

Nous dinames fort bien et surtout de très bon appétit dans un mauvais cabaret. Le vin était bon.

Nous vimes en passant les eaus de Haute-Rive qui sont sur le bord gauche de l'Allier, dans laplaine et présente dans les sables qui l'entourent l'alkali minéral presque pur.

Voyage de VICHY au MONT D'OR.

Je partis de VICHY le 22 messidor, 11 juillet, avec Mme de LASALLE et M. de MACHECO. Sortant de VICHY nous traversames l'Allier, puis une forêt assez étendue où l'on trouve du sanglier. Nous passames devant FONTNOBLE et fûmes diner au Chateau d'Effiat chez M. de SAMPIGNI.

Le Chateau d'Effiat est sur la route à droite. Unebbelle avenue y conduit. Il fut batti par le maréchal d'Effiat qui vivait sous Henri IV ; son fils M. de St MARS fut décapité à LYON avec M. de THOU. Le fameux LAOUS (8) devint possesseur de ce chateau. Il appartient aujourd'hui à M. de SAMPIGNI.

J'y retrouvai M. de MARNAILLE et son fils - M. LAGOUT chirurgien d'AIGUEPERSE - M. FLORY chirurgien prosecteur de l'Ecole de médecine de PARIS - Mme de SAMPIGNI a trois fils dont un me ressemble, et une demoiselle mariée.

Le parc est très grand, clos de murs, renferme du gibier et du poisson. Les fermes et les troupeaux sont superbes.

D'Effiat à RIOMS on passe par BUSSIERES, SARDON et VARRENES (9). RIOMS est situé sur une hauteur d'où il domine sur la Limagne. Il y a un cours très joli qui entoure la ville, beaucoup de fontaines, trois hopitaux, les rues sont belles, larges ; les maisons batties en pierres de Volvick (10).

Je soupai et couchai chez M. de MACHECO. Sa femme est aimable J'y vis M. de CORDON, jeune homme aimable qui a une maladie nerveuse épil.

---

(8) LAW.
(9) VARENNES.
(10) Volvic.

De RIOMS à CLERMONT. La route est belle, garnie de noyers, offre des champs de bled et d'orge superbes.

On passe à côté de MONTFERRAND qu'on laisse à gauche. CLERMONT est à demi-lieue de là.

A CLERMONT. Nous logeames avec Madame de LASALLE chez BOYER ainé, place du Taureau où l'on a élevé un monument au général DESAIX.

Nous rendimes visite à M. TACHE notaire, à M. DULAC médecin, à M. BONNET chirurgien major de l'hopital, homme de mérite, à M. MOUSSIER pharmacien et naturaliste distingué.

J'y vis M. BIOUS payeur-général, homme excessivement honnête, qui nous accompagna partout, et me fit cadeau de l'ouvrage de LE GRAND D'AUSSY sur l'Auvergne.

A St-ALYRE. Nous vimes des eaux minérales que l'on fait prendre aux fiévreux ; elles déposent beaucoup. Un meunier reçoit dans un trou destiné les eaux qui en tombant sur divers objets les incrustent d'une couche de pierre.

La cathédrale gothique de CLERMONT est belle et bien conservée.

On se promène à la place d'Espagne et sur la poterne qui est bien plantée d'arbres.

DE CLERMONT au MONT D'OR.

Nous fumes conduits par un brave voiturier nommé LAPIERRE qui loge au marché aux planches. Nous partimes avec Mme de LASALLE à 2 heures du matin, passames par les Barraques et arrivames au pied du puy de Dome à cinq heures le 24 messidor - Nous gravimes la montagne par le chemin de Gravouse qui est le plus mauvais, et déjeunames à moitié de la montagne - quittant mes souliers j'atteignis le faite - La vue y est magnigique - produits volcaniques - petits domes - quatre cratères (descendu la montagne assis - passé par le village de PONT-sur-EAU (11) - diné à ROCHEFORT avec M. BIGOT PREAMENEU conseiller d'état, ses filles, et M. SAURET - Les truites y sont excellentes- La vue y est pittoresque - Le chemin est très mauvais jusques au moment où l'on quitte la route d'AURILLAC pour prendre celle du MONTD'OR.

Au MONT D'OR

Il est placé dans une vallée étroite cernée par le Dor et par la Dogne, deux rivières qui en se réunissant forment la Dordogne.

C'est un hameau de quatre vingt maisons la plusparts en chaume.

On loge chez COUDON (12), chez la veuve BOYER, chez CHABORI (13), le médecin PERONNET (14) loge chez ce dernier. M. AUDIBERT son adjoint loge chez BOYER. Les logement sont détestables - Je trouvai là un M. BOUGERE dont j'avais guéri la femme par une consultation.

---

(11) - PONT-des-EAUX
(12) - COHADON
(13) - CHABAURY
(14) - PEYRONNET

Bains de César. Très ancien, sort de terre, bouillone - trou rond - douche suspendue dans un seau - chaleur constante à 36 degrés - eau coulant des murs - boues grasses - Comme dans la grotte de César l'air y est méphitique quand l'atmosphère est électrique - enfants et poules-morts.

Grands bains. Il y en a six, séparés par des planches - douches suspendues - pompe - vapeurs - il n'y a pas de gaz méphitique - chaleur moindre.

La fontaine la Madeleine est de la même source, en troisième rang - C'est celle dont on boit - Sa chaleur est moindre - c'est celle qu'on envoie au dehors.

Place du Panthéon. Temple ancien - médaille de Domitien - fragments de colonnes - génie - oie ou cigne - tourterelle - hache d'armes - bouclier - enfant portant des corbeilles sur la tête - feuilles d'acanthe - grand fragment dans une cave qui fait le caffé.

Cascade. A gauche, 57 pieds de haut - rocher creusé en-dessous - vallée profonde - sapins antiques - chute d'un arbre - peu de fragments volcaniques.

Mont D'Or. Vallée - origine de la Dor - éboulement - monté à cheval - neige de deux pieds - monté au sommet du mont - embrassé la Croix - bu l'eau de vie - air moins fort sur son sommet - orage sur ma tête - beau tems à la circonférence - descente à pied - Buron - lait bu - fromage - vallée - orage - bains le soir.

En revenant, logé à ROCHEFORT, chez LASALLE, au Cheval Blanc. On est bien.

Nous trouvâmes à CLERMONT M. de la ROCHE-LAMBERT, frère de Mme de LASALLE - Je vis Mme de VERNIERE malade d'un spasme du pharinx.

de CLERMONT à LYON.

Passé par PONT-sur-ALLIER ou PONT-du-CHATEAU - (deux mots illisibles) à travers un rocher - Au bas de la Tour de Courcour, champ méphitisé avant le lever du soleil à main droite - A BEAUREGARD situé à gauche est un chateau appartenant aux évêques de CLERMONT - A droite un chateau au Comte d'Estaing - Diné à LEZOUX.

A THIERS. Soupé et couché chez M. COSTE-FAUGE tanneur - vu beaucoup de malade - Connu M. PATAUD médecin, M. CHAIX, M. ARNAUD - logez chez DUSAUD.

Trouvé le lendemain matin Mme DOUX et Mme DUPONT sur la route qui allaient au MONT d'OR avec leurs enfants - Déjeuné avec M. AUGUSTE à la Porte de la Bergère (15) - Passé par St-JUST le CHEVALET (16) et par VILEMONTET (17) - arrivé à ROUANNE.

---

(15) - Localité non identifiée
(16) - St-JUST-en-CHEVALET
(17) - VILLEMONTAIS

A ROUANNE. Vu M. BABAT chirurgien de Mme de LIGNIERE - M. BASSOT chirurgien - COSSAT - BENOIT - DEVAUX - MERMET - PETIT - VORBES - Mme JARS - Mme MERLE - soupé chez Mme GAMBON.

A St-ALBAN. J'ai fait le voyage avec le dr VORBES et M. BENOIT - Nous avons diné chez M. BURNICHON médecin des eaux adjoint à M. CARTIER inspecteur - J'y ai trouvé M. DURIEUX de VITRY camarade de collège qui buvait les eaux.

Les eaux sont au fond d'un vallon très riant coupé par un ruisseau et bien ombré, dominé par de petits coteaux, d'où l'on découvre toute la plaine du Forez - il y a trois sources à peu près égales.

M. BOUTET fait construire un superbe hotel à loger 40 maitres : on sera très bien - M. MICOT loge également des buveurs.

De ROUANNE à LYON. Je revins par les voitures de Gouge, on y est bien - Je trouvai Mme de MONTCORBIER en route, Mmes MONGEZ et DALLAIN de VICHY - nous dinames à TARARE - Ma femme me vint au devant à La Tour avec mes enfants et Mlle BAVAUD.

(Ici se termine le voyage à VICHY qui occupe onze pages du manuscrit. Les trois dernières pages concernent des évènements Lyonnais).

Incendie de l'Hotel-de-Ville.

Le 25 messidor, jeudy 14 juillet à XI heures du soir le feu prit dans la grande salle de l'hotel-de-ville qui fut consumée en moins de deux heures. Il fut mis dans les combles par les ouvriers qui illuminaient la façade avec des torches. Il faisait un vent de nord des plus violents, et si le feu eut pris au pavillon de la rue Lafond la ville pouvait être incendiée faute de secours. Les pompes et (un mot illisible) de la ville ne se trouvèrent pas prêtes - Les préfets étaient absents - Le peuple murmura beaucoup et accusa les autorités. Elle avait brûlé de même un siècle auparavant.

Assassinat de l'oeconome de la Charité.

Le 8 thermidor, mercredy 27 juillet, à cinq heures du soir, M. JOYEUX, oeconome de la Charité, oncle de Mme CHAPUIS, disparut, laissant son chapeau et sa canne dans sa chambre. On ne fit des recherches que le lendemain et jours suivants ; elles furent toutes infructueuses. Il parait qu'il a été assassiné dans la maison ; il en avait été menacé plusieurs fois, on se plaignait de sa trop grande sévérité. C'était un fort brave homme.

Son corps fut retrouvé le 23 (?) sur les bords du Rhône, vis à vis le village de TERNAY. MM. CHAPUIS, VERNATE, le juge de paix et BUGNARD médecin s'y transportèrent pour faire procès-verbal ; il parut avoir été étranglé.

Ce fut une erreur. M. JOYEUX fut retrouvé après un mois dans une cave de la Charité où il avait été enterré après avoir été assassiné par un nommé BISE, de complicité avec CAMET. On ne trouva le corps qu'après

des fouilles considérables ordonnées par le commissaire général de police DUBOIS.

Eclipse de soleil.

An XI, le 29 thermidor à six heures du matin il y eut un éclipse de soleil visible pendant deux heures. Le soleil fut caché aux deux tiers. Il y eut des éclairs, du tonnerre et l'arc en ciel parut.

Mort du fils PICARD.

Le fils de mon ami PICARD mourut d'hydropisie, après huit ans de souffrances le jeudy 13 vendémiaire an XII, ou 6 octobre 1803.

Jury de médecine à LYON.

Par arrêté du 25 nivose, le gouvernement m'a nommé avec M. GILIBERT, membre du jury médicinal dans le département du Rhône. Voyez le Moniteur du 2 pluviose an XII.

M. VIGAROUX.

Professeur de MONTPELLIER, auteur d'un traité très estimé sur des maladies des femmes, vint chez moi le 22 octobre 1805. Il est petit d'une figure très agréable, brun mais assez coloré. Je le présentai à la Société de Médecine, dont il fut reçu membre. Nous lui donnâmes un repas à l'hotel des Célestins. Il avait pour secrétaire M. COPIER d'HAUTEVILLE, jeune médecin poête et très aimable.

M. de POUQUEVILLE.

Médecin né dans la Vendée, à ALANÇON, auteur d'un Voyage dans la Morée en 3 vol. in-8°, vint me voir le 24 octobre 1805. Il est maigre, petit, très brun, les yeux pleins de feu et fort spirituels. Il partit pour l'armée d'Egypte comme médecin de la commission des sciences et arts. A son retour fut fait prisonnier par les Algériens, vendu comme esclave, resta un an dans la Morée, et fut transféré à CONSTANTINOPLE dans les sept tours, où il resta vingt-cinq mois. Ce fut là qu'il écrivit son ouvrage.

Il part en ce moment pour la Calabre avec une Mission du Gouvernement.

(Les autres feuillets sont restés blancs).

C H A P I T R E II

Marc-Antoine PETIT en 1803

En 1803, Marc-Antoine PETIT était à l'apogée de sa carrière. Ancien Chirurgien-Major de l'Hotel-Dieu, il pouvait se flatter d'être le premier Major qui eut été nommé au Concours. Auparavant, le Chirurgien en chef du grand Hopital Lyonnais était désigné au choix par l'Administration, et ce mode de recrutement avait soulevé de nombreuses protestations bien légitimes. Ce poste est mis au concours pour la première fois en 1788 : Marc-Antoine PETIT se présente, il éblouit le Jury, il est nommé ; (1) il avait vingt-deux ans. Cet extraordinaire succès émerveilla tellement ses contemporains que ses élèves, plus tard, lui donnèrent l'auréole de la légende : on raconta que c'est Marc-Antoine PETIT qui avait lui-même réclamé l'institution du concours pour se révéler d'emblée en une fulgurante apothéose. L'Histoire est assez belle pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'améliorer : en réalité, depuis plus d'un quart de siècle le Collège de Chi-

(1) - Son concurrent malheureux était CARTIER qui restera son ami, qui sera son successeur et qui prononcera sur lui un emouvant éloge funèbre.

rurgie luttait pour obtenir cette réforme. Malgré une résistance obstinée, l'Administration du céder devant la pression de l'opinion médicale et afficher un concours pour le 10 juin 1788. Ce fut le premier triomphe de Marc-Antoine PETIT et il fut si beau qu'il lui donna pour toute sa vie un éblouissant prestige.

Suivant le règlement institué, il alla suivre pendant deux ans le service parisien du célèbre DESAULT, ce maître incontesté dont ALIBERT dira plus tard qu'il était "la gloire et l'ornement de la chirurgie française" (2) ; il gagna son affection et cette illustre amitié, hautement avouée, augmenta son influence.

Titulaire du Poste de Chirurgien Major du 4 décembre 1793 au 2 décembre 1799, il para notre vieil hopital d'une gloire nouvelle : il fut le créateur de l'école de médecine de l'Hotel-Dieu. Au lieu de réserver ses cours comme le voulait le règlement aux seuls "élèves en chirurgie" (les internes de l'époque), il les ouvrit à tous les étudiants et à tous les praticiens. Les élèves y accoururent de partout : ils y trouvaient à la fois un enseignement médical théorique et clinique et aussi des cours de perfectionnement, de permanentes journées lyonnaises de médecine. La gloire de Marc-Antoine PETIT se répandit alors dans toute la France et il posa ainsi la première pierre de la Faculté de Médecine de LYON ; elle devait pendant longtemps rester une "pierre d'attente".

Tous les ans il ouvrait ses cours par une solennelle séance où il conviait toutes les personnalités de la ville. Chaque fois il prononçait un grand discours, un peu médical, mais surtout très philosophique et littéraire : le premier en date était consacré à l'Eloge de Pierre-Joseph DESAULT : il était normal qu'il remerciat son maître

---

(2) - Magasin Encyclopédique, 1ère année, an III, 1795, T.V., p. 84.

mort depuis peu (3), et il le fit en termes magnifiques.
D'autres furent consacrés à la Manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux, à la Douleur, à l'Influence de la Révolution française sur la Santé publique. Ils seront réunis plus tard dans l'Essai sur la médecine du Coeur (1806). Mais les trois premiers avaient été immédiatement "imprimés par ordre de la Commission et sur la demande du Public". Ils avaient eu un succès considérable.

Le chirurgien émerveilla ses contemporains par son audace prudente et la valeur de ses innovations opératoires : la fermeture immédiate des plaies de poitrine, la cure radicale de l'hydrocèle, la ponction des abcès froids (au lieu d'une incision étendue), les premières sutures tendineuses (réussies) des tendons extenseurs des doigts, ses succès dans l'opération de la pierre, etc... avaient répandu dans toute la France (et même à l'étranger) la renommée du jeune maître lyonnais.

Disciple favori d'ESCULAPE, il était aussi le nourrisson des Muses, comme on se plaisait à le dire dans le langage de l'époque : il faisait des vers... De nombreuses poésies fugitives, agréablement troussées qui, pour nous, n'ajoutent rien à sa gloire, mais qui à leur date lui valurent une aimable considération. Surtout il rédigea les quatre Epitres à FORLIS qu'il lut aux séances publiques annuelles de l'Académie de LYON. Il y chantait les grandeur et les misères de la profession médicale ; il vantait les qualités nécessaires à un médecin, celles qui viennent du coeur : la bonté, la compassion, la sensibilité, sont aussi indispensables que les connaissances scientifiques pour guérir un malade. Ce sont des choses qui n'avaient encore jamais été dites et qui eurent un immense retentissement.

Enfin, son activité innombrable s'étendait encore sur bien d'autres domaines : Membre de l'Académie de LYON dès qu'elle fut ré-

---

(3) - DESAULT était mort le 18 Prairial, an II (1er juin 1795).

organisée en 1800 sous le nom d'ATHENEE ; nommé conseiller municipal par le Préfet en 1801, il assistait régulièrement aux séances et remplit consciencieusement ses fonctions. A la fin de l'année il sera nommé membre du jury de médecine pour le département du Rhône. Il faisait partie d'une nombre considérable de sociétés savantes auquelles il envoyait des mémoires. Son activité inlassable s'exerçait dans tous les domaines.

En 1803 il était donc un grand personnage universellement connu : grand chirurgien, professeur illustre, patron adoré de ses élèves (le mot n'est pas trop fort), conférencier mondain, poête apprécié, célèbre dans toute la France, il était une sommité de l'heure. Mais il n'était pas connu et estimé seulement paur sa valeur professorale et intellectuelle : ses qualités morales et humaines, sa bonté, sa générosité, sa sensibilité, sa délicatesse l'avaient fait chérir de tous ceux (disciples et malades) qui l'avaient approché. Ce grand Patron n'était pas seulement respecté, il était aimé. Tel était Marc-Antoine PETIT lorsqu'il vint prendre les eaux de VICHY au début de juin 1803.

C H A P I T R E III

POURQUOI MARC-ANTOINE PETIT EST-IL ALLE FAIRE UNE CURE A VICHY ?

Les raisons en sont difficiles à trouver : nous sommes mal renseignés sur la santé de Marc-Antoine PETIT en 1803 ; d'autre part les indications thérapeutiques de VICHY étaient alors tellement étendues qu'elles embrassaient toute la pathologie : "Tous les auteurs qui ont écrit sur les eaux s'accordent tous à dire... qu'elles conviennent pour la guérison de presque tous les maux ; et si nous voulions entrer dans le détail des maladies auxquelles on les dit propres, nous pourrions copier le catalogue entier des maux qui affligent l'humanité" (1). Voilà qui ne va pas faciliter notre diagnostic.

Marc-Antoine PETIT est mort, on le sait, d'un cancer gastrique le 7 juillet 1811. PARAT dans son Éloge Historique (2), DES-

---

(1) - DESBREST

(2) - PARAT

GENETTES dans sa Notice (3) nous ont donné à ce sujet les détails les plus précis ; nous possédons même son protocole d'autopsie : nous savons ainsi que les signes proprement gastriques n'étaient apparus que deux ans avant sa mort, donc vers le milieu de 1809. Ce ne sont donc pas ceux-ci qui ont incité Marc-Antoine PETIT à faire une cure à VICHY en 1803. D'ailleurs un néoplasme de l'estomac ne met pas huit ans pour évoluer chez un homme jeune. Cette hypothèse n'est donc pas à retenir.

Peut-être s'y est-il rendu pour quelques malaises vagues et imprécis, pour combattre "la congestion du Foie et l'opilation de la Rate" ? Nous savons qu'il était gourmand et qu'il appréciait les bons diners : dans son manuscrit il a noté le vin de CHATELDON et les truites de ROCHEFORT. En vrai Lyonnais, il aimait la bonne chère. N'avait-il pas été le fondateur de la Société des diners qui s'intercale chronologiquement entre la Société des Amis Médecins et la Société de médecine ?

Il avait déjà fait une autre cure thermale : il nous le dit lui-même dans la Préface de l'Essai sur la Médecine du Coeur lorsqu'il nous indique les conditions dans lesquelles il composa les premières Epitres à FORLIS : "le besoin de rétablir ma santé en m'arrachant à mes pénibles fonctions m'avait conduit alors aux eaux minérales de l'ancienne SAVOIE. Là, je jouissais d'une liberté bien rarement connue dans une profession qui consomme toutes les heures. Là, tous les sites étaient inspirateurs et ce concours prodigieux d'infortunés de tous les rangs et de tous les climats qui viennent aux mêmes sources puiser la fin de leurs douleurs me ramenant plus vivement à mes idées habituelles, j'écrivis ces Epitres à FORLIS". Que fut cette cure ? Où et quand ? Mystère. Les deux premières Epitres ayant été lues aux séances publiques de l'Acadé-

---

(3) DESGENETTES.

mie de LYON en 1800 et 1801 il est vraisemblable que Marc-Antoine PETIT la fit à la fin de son Majorat (1799). Et d'après certains recoupements on peut penser que "ces eaux thermales de l'ancienne SAVOIE" étaient celles d'AIX-LES-BAINS (4).

Mais pourquoi cette cure ? Il est difficile de le dire. Cependant Marc-Antoine PETIT nous donne peut-être une indication en écrivant : "le besoin de rétablir ma santé en m'arrachant à mes pénibles fonctions ..." Ce grand chirurgien surmené par un travail écrasant pouvait simplement éprouver le besoin de se reposer quelques jours et de se détendre un peu pour oublier ses soucis professionnels.

Ne serait-ce pas d'ailleurs ces mêmes raisons qui le poussèrent à VICHY ?

Mais nous savons pourtant que depuis longtemps Marc-Antoine PETIT se plaignait de malaises divers : dans une note qu'il avait rédigée et qui est citée par DESGENETTES, il signale qu'il avait "éprouvé des douleurs de tête et des étourdissemens". DESGENETTES est encore plus précis ; "L'excès de travail fatigua son tempérament à la fois sanguin et très nerveux. Pendant plusieurs années il fut sujet à des mouvements spasmodiques accompagnés de transports à la tête et d'étourdissemens violens. Un jour il en eut un qui le frappa tellement au milieu d'une rue qu'on fut obligé de le reporter chez lui ; son corps était roide, sa tête fort embarrassée. Les saignées le réta

---

(4) - Il est vraisemblable que ce fut à AIX-LES-BAINS que Marc-Antoine PETIT fit sa première cure thermale. D'abord, à cette époque, il n'y avait pas d'autre ville d'eau célèbre dans "l'ancienne SAVOIE". Ensuite, nous avons la preuve qu'il connaissait bien les eaux d'AIX et qu'il leur accordait sa confiance. Dans le Journal de la Société de Médecine de LYON (Tome I, n° 4, p. 229-284, LYON an VIII) que dirigeait Marc-Antoine PETIT avec la collaboration de Jacques PITT et de MARTIN ainé, le Dr. LEPINE, ci-devant Médecin du roi de SARDAIGNE, avait publié un très important Mémoire sur les eaux Thermales d'AIX dans le Département du MONT-BLANC.

blirent".

Le diagnostic de ces troubles n'est pas difficile : Marc-Antoine PETIT, gourmet et bon vivant, était un hypertendu. Cette hypertension avait déclenché à diverses reprises de petits accidents vasculaires cérébraux. Ceux-ci ne furent jamais bien graves puisqu'ils ne laissèrent jamais de déficit intellectuel ou moteur ; mais ils étaient quand même inquiétants. Existaient-ils déjà en 1803 ? C'est possible mais nous ne pouvons l'affirmer car la phrase de DESGENETTES est bien vague : "Pendant plusieurs années..." Furent-ils la cause du voyage à VICHY ? C'est très plausible. Une des indications de VICHY n'était-elle pas "la pléthore" ?

---

(4) suite - Il y rapportait, entre autres l'observation d'un malade de Marc-Antoine PETIT qui conservait une "fausse ankilose du genou" après une blessure de guerre à la cuisse et qui avait été totalement guéri par une cure à AIX-LES-BAINS en 1797.

C H A P I T R E IV

VICHY AU MOMENT DU VOYAGE DE MARC-ANTOINE PETIT

I

LE VOYAGE

En ce temps là le voyage était facile et les moyens de transport étaient bien organisés : pour aller de LYON à VICHY on ne mettait que deux jours.

Le voyageur pouvait choisir entre deux entreprises de voitures (1).

- L'Etablissement des Citoyens GOUGE et Cie, Maison AURIOL, en face le Pont Morand. Des voitures partaient tous les jours en direction

---

(1) - Almanach de LYON pour l'an XI, p. 250 et 251.

de ROANNE, MOULINS, CLERMONT, NEVERS, PARIS.

- Chez le Citoyen COL, Marchand Chapelier rue St-Dominique, se trouvait un "Bureau d'enregistrement" pour les "voitures sur ressorts et à quatre places". Ces voitures "comme toutes les autres parcourent la route de LYON à PARIS et vice versa par le BOURBONNAIS en cent heures... Elles partent de LYON tous les jours impairs à quatre heures du matin".

Qu'il ait accordé sa clientèle à l'Etablissement du citoyen GOUGE ou au Bureau d'Enregistrement du citoyen COL, Marc-Antoine PETIT quitte LYON à l'aube du 19 prairial, an XI (mercredi 8 juin 1803) en compagnie de son ami Mr. DEGUMIN, un agent de change Lyonnais (2). La première étape se fit à ROANNE, suivant l'usage et les voyageurs couchèrent sur le port, à l'Hotel St-Nicolas, ayant fait un trajet de 88 km.

Le lendemain ce fut l'étape ROANNE-VICHY. Une diligence assurait tous les jours le service entre ces deux villes : elle passait par LA PACAUDIERE ET LA PALISSE (74 km) en contournant par le nord les monts de LA MADELEINE et la montagne bourbonnaise : itinéraire classique, facile, qui évitait les montées.

Arrivés à VICHY le jeudi 9 juin à 4 heures de l'après-midi, Marc-Antoine PETIT s'installe à la Pension CHARLES située dans cette rue tortueuse et montante du vieux VICHY, qui porte le nom de Rue d'Allier.

---

(2) - Mr. DEGUMIN fut toute sa vie l'ami de Marc-Antoine PETIT, et après la mort de celui-ci il resta l'ami de sa famille. C'est ainsi que le 30 mars 1812 il sera témoin au mariage civil de Jeanne-Marie-Virginie PETIT avec le Docteur Marie-François-Hypolite BILON, de GRENOBLE.

II

LE VISAGE DE VICHY EN 1803

A cette époque c'est CUSSET qui était la ville administrative importante avec plusieurs milliers d'habitants. VICHY n'en avait guère plus de huit cents. C'était un gros bourg à demi thermal, à demi agricole, rébarbatif et maussade. "La ville est composée de maisons mal baties et de rue étroites..." (3) L'équipement hotelier était assez peu satisfaisant : "Les Riches et les Pauvres étaient reçus indistinctement dans de mauvaises auberges. Le besoin de se guérir et l'efficacité des eaux faisaient oublier pendant la cure, aux Riches leur fierté, aux Nobles toute différence de caste. Cinq ou six maisons particulières autour de la Maison du Roi formaient les hotels de l'époque". (4). Pourtant un plan d'urbanisme avait été dressé, les embellissements avaient été prévus, mais l'opinion publique ne s'y était pas encore accoutumée, les habitants se montraient réticents : "La ville de VICHY qui est très petite est à peu de distance de l'endroit où sont les eaux. Sa situation sur le bord de l'Allier qui flotte le long de ses murs la rendrait aussi riche et aussi commerçante qu'elle l'est peu si ses habitans, au moins pour la plupart, n'étaient, par leur état même faits pour éteindre l'émulation, entretenir la paresse, éloigner l'industrie et répandre sur ceux qui les fréquentent la tristesse, l'ennui et le dégout". (5). "Yl y a peu de situation aussi avantageuse que celle où les eaux de VICHY sont situées : cependant on n'a jamais cherché à l'embellir. On a cru que ces eaux qui étoient assez riches de leur propre magnificence en faisoient la plus belle parure et que l'art y devenoit inutile" (6). Le Dr. DESBREST écrivait ces lignes désabusées en 1778. Bientôt ses voeux allaient être exaucés : "En 1785, Mesdames Adélaïde et Victoire de FRANCE, tantes du Roi alors régnant,

---

(3) - PATISSIER

(4) - BARTHEZ

(5) - (6) - DESBREST.

vinrent à VICHY afin de rétablir leur santé délabrée (7). Voyant la mauvaise tenue des bains et le peu de facilité qu'avaient les étrangers qui venaient d'aussi loin chercher un remède à leurs maux, à se procurer tous les soins hygiéniques nécessaires à leur rétablissement, ces dames sentant la nécessité d'obvier le plus rapidement possible à ces graves inconvéniens résolurent de faire construire un établissement qui put répondre à l'utilité de l'emploi des sources" (8).

Dès lors "leur présence fut un bonheur pour le pays et surtout pour les pauvres. Leur séjour devint un bienfait pour l'humanité : un nouveau batiment fut construit, de grandes améliorations furent projetées ; Mesdames arrêtèrent des plans" (9). Malheureusement la Révolution allait bientôt venir qui arrêta net l'essor prévu par les plans de l'architecte JEANSON. Peu de choses furent réalisées : "Les baignoires d'hommes et de femmes qui jusque là étaient placées dans le même cabinet, au grand désagrément des baigneurs, furent séparées pour toujours" (10). "La galerie et le batiment des bains constatent leurs intentions" (11) et (12).

Marc-Antoine PETIT de son côté nous donne quelques indications sur le peu d'importance de VICHY en 1803 : il mentionne en effet quatre pensions où logent les voyageurs. La principale d'entre elles paraît avoir une trentaine de chambres et toutes réunies ne doivent pas héberger plus de cent personnes à la

---

(7) - Elles ne furent pas bien accueillies, au moins au début : "Elles vinrent à VICHY pour y faire usage des eaux, elles partagèrent le malaise général. Rien n'avait été changé pour leur réception. Elles étaient deux malades de plus". LUCAS in LONGCHAMP.

(8) - NOYER

(9) - LUCAS in LONGCHAMP.

(10) - BARTHEZ

(11) - LUCAS in LONGCHAMP

(12) - Il s'agit de la galerie nord du grand établissement détruit en 1903 et situé sur l'actuelle Galerie des Sources.

fois (13). Même si l'on admet que ces maisons étaient réservées à la clientèle riche et qu'il en existait d'autres pour les classes moins aisées, ce chiffre est faible : moins de cinquante ans plus tard, BARTHEZ ne recense pas moins de cent-quinze noms (parmi lesquelles on retrouve ceux cités par Marc-Antoine PETIT : SORNIN, LEBOEUF et CHARLES).

L'artisan de dette transformation fut le Dr. LUCAS (14). Nommé inspecteur des eaux en 1801, il travaillait depuis deux ans déjà à VICHY lorsque Marc-Antoine PETIT vint y faire sa cure. C'était deux anciens camarades d'études qui se retrouvaient et sans doute le Medecin Inspecteur fit part à son vieil ami de ses réalisations. Pour mesurer l'importance des travaux entrepris ou à entreprendre, il n'est que de relire cette citation de LONGCHAMP (1825) : "Depuis des siècles les eaux de VICHY existent, depuis longtemps leur efficacité est constatée et les plus grands personnages en ont fait usage. Cependant ce n'est que depuis vingt ans que de belles auberges ont été élevées, ce

---

(13) - La précision avec laquelle Marc-Antoine PETIT relève le nom des curistes est vraiment étonnante, même pour un mondain : existerait-il déjà à cette époque "la liste des voyageurs" dont parle PIESSE en 1854 et dont tout un chacun devait se munir dès l'arrivée dans la ville ?

(14) - Dr. Joseph-Auguste LUCAS : né à GANNAT le 29 septembre 1768, commence ses études chez les Oratoriens et les termine au Collège Ste-Barbe de PARIS. Fait sa médecine à MONTPELLIER et y passe sa thèse en 1791 sur le sujet suivant : Tentamen medicum de quibusdam infantum mucosis affectionibus. A MONTPELLIER il avait connu Marc-Antoine PETIT qui était venu y soutenir la sienne l'année précédente et ils s'étaient beaucoup fréquentés. Sur la recommandation de CHAPTAL, Ministre de l'Intérieur, qui avait été professeur à la Faculté de Médecine de MONTPELLIER, LUCAS fut nommé Medecin-Inspecteur des Eaux de VICHY le 3 pluviose, an IX (23 janvier 1801). Maire de VICHY (1822-1831), Louis XVIII le fit Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de St-Michel et Baron. Membre de l'Adadémie de Médecine. Mort le 18 mai 1833. (DECORET).

n'est que depuis cette époque que le beau et vaste jardin a été planté, enfin depuis cette époque encore que les bords verts et enchanteurs du Sichon ont été ornés de promenades délicieuses. Partout la nature a été respectée, mais partout elle a été embellie et si l'on n'allait à VICHY que pour y recouvrer la santé l'on irait certainement pour voir le soin que l'on a mis à en faire un séjour agréable : c'est à Mr. LUCAS, Medecin Inspecteur des eaux, que ces lieux doivent tout le charme qu'ils ont aujourd'hui" (15).

Mais si la ville de VICHY n'était alors qu'une assez rudimentaire bourgade, son site charmant avait retenu depuis longtemps l'attention des amateurs : "La ville est bâtie sur la rive droite de la rivière d'Allier qui en baigne les murs. Elle garnit le milieu d'un beau bassin bordé à l'est et au nord par des côteaux riches en végétation, tous plantés en vignes tandis que le côté sud et ouest produit des céréales et est planté de bois taillis... Si le malade n'y venait pas pour trouver un remède à ses maux par l'action des eaux minérales, il serait attiré par la pureté de l'air qu'on y respire, par la beauté du site et par le charme qu'offre ses promenades ombragées le long des ruisseaux qui alimentent les moulins" (16). "Une campagne fertile, un climat doux et tempéré, des prés fleuris, des côteaux couverts de vignes et de riches moissons" (17). C'est exactement la description que donne Marc-Antoine PETIT qui avait bien su voir le paysage.

III

LES SOURCES EN 1803

Parmi les six sources de VICHY que cite Marc-Antoine PETIT, les unes sont éternelles : elles étaient connues depuis les temps les

---

(15) - LONGCHAMP.

(16) - NOYER.

(17) - LECOQ.

plus anciens et elles le sont encore aujourd'hui ; la Grande Grille, les Célestins ; d'autres ont changé de nom comme le Grand Boulet qui est devenu la Source de l'Hopital, ou le Puits Sornin qui se nomme aujourd'hui la Source Lucas ou encore la Source Chomel qui fut longtemps connue sous le nom de Petite Grille ou de Petit Puits Carré.

LA GRANDE GRILLE

"C'est la première et celle dont on use le plus généralement". écrit Marc-Antoine PETIT. "Elle est située à l'extrémité orientale du batiment du Roi et hors de son enceinte... C'est la plus abondante après celle du Puits Quarré. C'est la grande piscine des buveurs : c'est l'eau de cette source dont tout le monde fait usage sans savoir pourquoi. Elle a un plus grand degré d'activité que le Puits Quarré, aussi mérite-t-elle la préférence sur celui-ci lorsque l'on a besoin de secousses plus vives, qu'on veut remuer plus efficacement la machine et mettre les différents organes dans un plus grand jeu". (18) "Elle jouit à un très haut degré de la propriété de remédier aux vices des premières voies, au dérangement des organes de la digestion ainsi qu'aux obstructions des viscères abdominaux". (19).

LA SOURCE CHOMEL

Son histoire est plus complexe car si une fontaine Chomel existait depuis longtemps, le nom n'a pas toujours été attribué à la même source. En effet, DESBREST l'identifie à la Petite Grille et la distingue nettement du Petit Puits Carré ou Fontaine des Laveuses. Pour LECOQ au contraire, et avec lui BARTHEZ et PATISSIER, la Fontaine Chomel n'est autre que le Petit Puits Carré, lui-même distinct de la Fontaine des Laveuses. De plus, "La Source Chomel qui n'était qu'une dérivation du Puits Carré (le Grand Puits Carré) fut réunie à celui-ci. Mais dans la pratique, le Puits Carré perdit son nom et seul celui de la Source Chomel survécut et s'imposa" (20).

---

(18) - DESBREST

(19) - BARTHEZ

(20) - COTAR

En 1803 cependant, Source Chomel et Grand Puits Carré sont encore entièrement distincts et voici quelle est à son sujet l'opinion de DESBREST : "La Source Chomel est ainsi nommée du nom d'un médecin qui étoit Intendant des eaux. L'eau de cette fontaine (adossée à la maison du roi) tant à raison de la combinaison des différens sels qui la constituent et qui paraissent unis dans des proportions plus justes qu'à cause de la qualité onctueuse et en quelque façon balsamique, convient particulièrement dans les maladies dépendant du dérangement de la digestion telles que la pesanteur d'estomac, l'inappétence, les borborygmes, les obstructions du mésentère, l'engorgement de ses glandes et de celles du canal intestinal ; elle facilite la sécrétion de la salive, elle la divise, la rend plus coulante, elle tempère l'acrimonie de la bile et du suc pancréatique : elle rétablit l'appétit".

CHOMEL, qui publia en 1734 son Traité des Eaux Minérales ne tarit pas de louanges sur cette source dont il était le parrain : "Il suffira de dire que tous ceux qui en ont bu s'en sont bien trouvés, que plusieurs sont revenus sur le lieu les boire... particulièrement ceux qui sont intéressés de la poitrine ou de l'estomac, des viscères du bas-ventre dont elles emportent et lavent absolument toutes les coliques de quelque espèce qu'elles soient ; les Anglais qui sont sujets à la maladie de consomption les boivent avec plaisir...".

LE GRAND PUITS QUARRE

Actuellement Source Chomel, c'était à cette époque la plus abondante des sources : "C'est la première, la plus abondante de ces sources, la plus riche par son volume, son impétuosité, sa chaleur et sa magnificience naturelle : c'est l'eau de ce vaste réservoir qu'on emploie pour les bains des malades opulens à qui les médecins croient qu'ils peuvent être utiles. L'eau du Grand Puits Quarré tant à raison de la petite quantité de ses sels qu'à cause de leur extrême division et de leur intime combinaison avec les parties aqueuses est la plus douce et la moins active de toutes. On doit

l'employer par préférence dans tous les cas où l'on pourrait craindre d'incendier le sang, de trop animer la circulation et d'occasionner des secousses trop vives, des vibrations trop fortes dans le système vasculeux". (21).

LE PUITS SORNIN

C'est un sujet brulant en 1803 et Marc-Antoine PETIT en a sans doute entendu parler par son ami LUCAS.

Il existait cette année-là deux sources SORNIN voisines l'une de l'autre et appartenant à deux frères, Etienne l'aîné, Quintien le plus jeune. Mais alors que l'aîné exploitait son bien en toute quiétude, un litige s'éleva entre Quintien et la Ferme Générale. Un projet de vente à l'Etat est néanmoins dressé cette année même. L'affaire pouvait être considérée terminée et c'est pourquoi PETIT cite cette source parmi les autres, propriétés de l'Etat. Mais Quintien se ravise et veut vendre l'immeuble en même temps que la source (celle-ci étant apparue dans l'étable dudit immeuble). Les palabres s'éternisent et ce n'est qu'en 1807 que la vente est faite. Comme c'est le Dr. LUCAS qui a mené de bout en bout les tractations, le nom de Source Lucas remplace peu à peu celui de Source Sornin. Quant à la Source Etienne Sornin, elle sera vendue plus tard (en 1812) à l'Etat qui s'empressera de l'obstruer "à grand renfort de matériaux". On présume même qu'elle se déverse par infiltration dans le bassin de la Source Lucas (22).

LE GRAND BOULET

Ce nom lui fut d'abord donné à cause de l'impétuosité de son jaillissement. Elle changea de nom en 1775 lorsque l'Hopital Thermal fut transféré dans le quartier du Boulet. Cet hôpital, qui compre-

---

(21) - DESBREST.

(22) - DECORET.

nait vingt-deux lits avait été fondé en 1625 par Louis XIV pour recevoir les indigents de toute la France. Au bout de trois-quarts de siècle on s'aperçut qu'il était insuffisant : "Le Gros Boulet est à quatre ou cinq cents toises de la Maison du roi et à son midi sur le chemin des bains à la rivière d'Allier, à côté de la ville et tout près de l'Hopital". "L'eau de cette source est très puissante pour diviser la bile épaisse, gluante, lorsqu'elle circule avec peine et qu'elle séjourne à cause de sa ténacité dans les vaisseaux qu'elle oblitère" (23).

"Elle se fait jour à travers toutes les obstructions et les opilations les plus opiniâtres du bas-ventre, elle fond, détrempe et charrie beaucoup et est merveilleuse pour chasser les fièvres quartes et les pâles couleurs" (24). "Elle est plus purgative que les autres et son action s'exerce de préférence sur les personnes replètes, remplies d'humeurs, ayant la fibre lâche, molle et inerte. Elle convient surtout lorsqu'il faut ébranler les solides, diviser et atténuer les fluides" (25).

LES CELESTINS

"C'est une source froide... située sur le penchant d'un rocher considérable sous le couvent qui était occupé par les Célestins avant la suppression de cette maison... Son réservoir qui est sur le bord même de l'Allier est creusé dans le rocher même qui sert de fondement à la maison des Célestins.

"La Fontaine des Célestins est d'un très difficile accès ; on y descend par un petit sentier pratiqué dans le rocher même. Cette route est dangereuse par les grandes eaux ; quelquefois la source est couverte par les eaux de l'Allier. C'est de toutes les fontaines minérales celle qui est la plus éloignée de la Maison du Roi" (26).

---

(23) - DESBREST

(24) - CHOMEL

(25) - BARTHEZ

(26) - DESBREST.

"L'eau des Célestins est fort diurétique et fort perçante, pousse beaucoup par les urines, excellente contre les maladies des reins et de la vessie... Elle se fait jour dans les obstructions et embarras du bas-ventre, elle est par conséquent plus favorable aux maladies rebelles et chroniques dont les levains croupissent tantôt dans les glandes du mésentère, tantôt dans la duplicature de cette partie, quelquefois sous la voûte ou concavité du foye , quelquefois aussi et le plus souvent dans la substance de la rate, du pancréas et de la matrice" (27).

"C'est la plus active, la plus appéritive et la plus irritante de toutes les fontaines minérales de VICHY" (28).

IV

LES BAINS

Ils existaient depuis l'Antiquité et les Romains ont utilisé les bains à VICHY comme d'ailleurs dans presque toutes les villes d'eau que nous connaissons aujourd'hui : nous n'y sommes que leurs héritiers. D'ailleurs "tout semble concourir à rendre ce remède (l'eau de VICHY) plus propre pour l'application extérieure que pour l'usage interne : les différents degrés de chaleur de ces eaux, la quantité de substances qui les minéralisent, la qualité de leurs sels" (29).

Autrefois on avait organisé des bains, des douches et des étuves dans la Maison du Roi. Puis on les avait négligés : "cette maison servait aussi pour les bains des pauvres. Mais par une fatalité qu'on ne saurait trop déplorer, on ne les y baigne plus. Les pauvres

---

(27) - CHOMEL

(28) -DESBREST

(29) - DESBREST

sont-ils donc une partie assez peu intéressante de l'humanité pour qu'on ne doive pas s'occuper de leurs maux et du malheur de leur condition ? Cette pratique paraît-elle trop embarrassante pour les personnes qui sont chargées d'en prendre soin et de diriger leur conduite pendant le traitement ? Qu'on me pardonne cette digression : je n'ai pu la refuser à la sensibilité de mon coeur" (30). "Sur la porte de ce modeste établissement qu'était la Maison du Roi, on lisait : "Lava te et porta grabatum" (31).

Souvent aussi les bains étaient administrés d'une façon assez fantaisiste : "L'eau du Grand Puits Quarré sert pour tous les bains. C'est au baigneur qu'on laisse la direction de ce remède dont on n'a sans doute jamais senti l'utilité ; et afin de s'accomoder aux désirs des malades, les baigneurs mêlent l'eau de cette source avec une plus ou moins grande quantité d'eau de rivière suivant qu'ils désirent avoir des bains plus ou moins chauds. Ainsi ce ne sont pas à proprement parler des bains médicinaux que l'on prend à VICHY puisque la raison n'en prescrit ni la quantité ni la qualité ... On n'y prend jamais que des bains tempérés qui ne diffèrent guère des bains domestiques" (32). Ceci reste vrai en 1825 où à côté des bains d'eau minérale ou tiers minérale, LUCAS prescrit des bains d'eau douce "qui, ajoute-t-il, sont même d'un fréquent usage" (33).

Il y avait pourtant un établissement balnéaire à VICHY en 1803 ; sans doute les hommes et les femmes ne se baignaient plus ensemble comme ils le faisaient avant que les améliorations entreprises par l'Architecte JEANSON aient mis fin à cette pittoresque mais déplorable promiscuité. Mais la Révolution avait arrêté les travaux et l'installation était encore bien précaire : "un batiment divisé en deux par-

---

(30) - DESBREST

(31) - BARTHEZ

(32) - DESBREST. Le même auteur ajoute que "les malades prennent les bains dans leur chambre où les baigneurs portent l'eau du Grand Puits Quarré qu'ils mêlent à une quantité indéterminée d'eau de rivière".

(33) - LUCAS in LONGCHAMP.

ties égales, l'une destinée aux hommes et l'autre aux femmes. Dans ces deux ailes se trouvaient quelques cabinets de bains, cependant l'insuffisance de ces cabinets pour le service d'une aussi grand nombre d'étrangers avait nécessité le placement de plusieurs baignoires dans chacun d'iceux, ce qui déplaisait souvent à beaucoup de personnes qui voulaient être seules". (34).

Et même dans ces conditions médiocres, prendre un bain était une opération compliquée pour laquelle bien des formalités étaient nécessaires : la Médecine était alors réglementée et le médecin traitant n'avait pas la liberté de prescription. : "Les malades ne faisaient usage des bains que sur prescription du médecin inspecteur. Ce privilège n'a été aboli qu'en 1843 par arrêté ministériel qui concède ce pouvoir à tous les médecins qui sont à VICHY ou à CUSSET" (35).

V

LES DOUCHES

Leur organisation était encore plus mauvaise que celle des bains. On avait eu la bonne idée de les installer le plus près possible "de la principale source, de manière que l'eau ne perdit aucun degré de chaleur pour arriver sur les malades" (36). Et avec plus de bonne volonté que de réussite, on avait combiné un appareil ingénieux : "L'eau thermale était conduite du réservoir même, d'où elle sort, dans la chambre de la douche où les malades les reçoivent par le moyen d'un cornet de cuir sur la partie qui a besoin d'être douchée" (37). Malgré cette installation remarquable, les malades qui les utilisaient étaient rares ... et remarqués. Marc-Antoine PETIT

---

(34) - NOYER

(35) - BARTHEZ

(36) - NOYER

(37) - DESBREST

cite comme une exception le cas de Mr. MOIROUD : "Celui-ci prenait les douches". Mais ils avaient bien tort d'être si méfiants envers une méthode thérapeutique dont les vertus étaient incomparables : "Les douches de VICHY conviennent dans l'hémiplégie, les différentes espèces de paralysies, les rhumatismes fixes, la sciatique, les ankiloses naissantes, les tumeurs oedémateuses des articulations. Elles sont spécifiques pour la guérison des douleurs et de la foiblesse qu'on éprouve à la suite des fractures, des luxations, des entorses, des chutes. ELles remédient à la roideur et à la foiblesse des membres produite par la même cause" (38).

VI

LES INDICATIONS DES EAUX DE VICHY EN 1803

Si l'on voulait en croire nos confrères du XVIIIe siècle, chaque source avait des indications rigoureuses. C'est au contraire leur imprécision qui nous amuse aujourd'hui. Mais tout le monde s'accorde pour dire que les eaux de VICHY avaient toutes les qualités. Elles sont : "appéritives, diurétiques, diaphorétiques, dépuratives, toniques, céphaliques, stomachiques, purgatives, stimulantes et révulsives" (39). Et ces eaux merveilleuses avaient un mécanisme physiologique incomparable : "Les sources chaudes sont les plus nobles tant par la pureté et la douceur de leur minéral que par leurs admirables effets sur les parties les plus nécessaires à la vie qui sont la poitrine et l'estomach... Il ne faut donc pas d'étonner si ces petits torrents d'eau qui, comme autant de furets s'insinuent, furtent et pénètrent dans les endroits les plus reculés du corps, lavent et baignent le sang, le purifient et par leur lavage réitéré ou lessive, emportent les matières

---

(38) - DESBREST

(39) - NOYER

étrangères qui troubloient l'harmonie et l'économie des parties... Les sources de VICHY ont des propriétés si naturelles qu'elles commencent à agir en arrivant dans la bouche, elles fortifient les gencives, lavent la langue et le palais et dégagent par là les organes du gout. Elles donnent issue au suc salivaire, elles débouchent l'orifice de l'estomach, réveillent l'appétit, elles agissent sur l'estomach, par leur alcali fixe et volatil qui déterge, divise, emporte les humeurs crasses et épaisses qui enduisent les parties en détruisant et en se chargeant de l'acide étranger qui les a fixées" (40).

Il ne faut pas sourire de ces essais d'interprétation médicale : ils ont eu leur utilité à leur époque ; ne nous croyons pas plus intelligents que nos confrères du XVIIIe siècle parce que notre équipement technique est meilleur. Ils ont rendu service à leurs malades, comme nous aux nôtres, et c'est là l'essentiel. Les théories n'ont toujours qu'une valeur momentanée, celle d'une hypothèse de travail temporaire. Faisons oraison un instant et pensons à ce que nos confrères du XXIIe siècle diront des nôtres.

En même temps que les médecins, les chimistes s'étaient occupés des eaux de VICHY et en avaient fait une étude rigoureuse : "par le secours de l'analyse, on découvre dans ces eaux beaucoup de fluide élastique, de l'alkali minéral en abondance, un peu d'alkali végétal, du sel marin, un sel neutre sur la nature duquel il n'est pas aisé de se prononcer, de la terre calcaire, de la terre absorbante, du phlogistique ; disons mieux, un esprit sulphureux volatil qui est peut-être le produit de décomposition des principes minéraux auxquels les eaux de VICHY doivent leur odeur, leur gout, leur chaleur et leurs propriétés médicinales" (41).

Telles étaient les bases scientifiques d'une cure à VICHY à la fin du XVIIIe siècle.

---

(40) - CHOMEL

(41) - CHOMEL

VII

LES MODALITES DE LA CURE

Il fallait d'abord choisir le moment le plus favorable pour aller à VICHY. En 1803, une cure thermale n'était évidemment plus déterminée comme au XVIe siècle par les signes du Zodiaque ou la recherche soigneuse des influences astrales. Cependant tous les mois n'étaient pas également favorables : "C'est pendant les mois d'avril, mai et juin, septembre et octobre qu'on doit faire usage intérieurement des eaux minérales de VICHY. Cependant par un abus aussi dangereux qu'inconcevable, les malades ne se rendent à ces eaux que vers la fin du mois de juin et ils les commencent précisément dans le temps où ils devraient en discontinuer l'usage"(42). Marc-Antoine PETIT a suivi ce conseil, ou à peu près, puisqu'il fait sa cure du 9 juin au 11 juillet.

Il fallait ensuite préparer sa cure presque comme on prépare un examen. Autrefois les malades étaient bien plus raisonnables et au bon vieux temps, c'est à dire au XVIIe siècle, et au début du XVIIIe on voyait : "des cures remarquables qui se réaliseraient encore aujourd'hui si on voulait se soumettre à toutes les précautions minutieuses du temps passé. Les anciens médecins recommandaient à leurs malades (et les malades obéissaient alors mieux qu'aujourd'hui aux prescriptions du Médecin) de vivre très régulièrement quinze ou vingt jours avant de se rendre aux eaux ; de n'y arriver qu'à petites journées, de manière à ne pas perdre le sommeil pendant le voyage ; de se reposer en arrivant deux ou trois jours de suite, de se passer de domestiques et d'éloigner les soins et inquiétudes de quelque nature qu'ils fussent, de manger seuls pour ne pas s'exposer à manger par complaisance ; on disposait les personnes en leur faisant prendre préalablement un bouillon de poulet ou de veau dans lequel on ajoutait chicorée sauvage, laitue ou poivrée, etc... Parfois les malades se faisaient sai-

---

(42) - DESBREST.

gner ou purger" (43).

Mais avec leur admirable bon sens, nos confrères de la fin du XVIIIe siècle savaient bien qu'il n'y a pas en clinique de règles absolues et ils avaient déjà observé qu'"il n'y a pas de maladie mais des malades", "... comme il y a une infinité de circonstances et de cas particuliers où aucune des règles générales ne peuvent être sûrement appliquées, il est toujours sage de s'en rapporter à la prudence et aux connaissances de son Médecin sur-tout si on est assez heureux pour en rencontrer un qui ait assez de courage pour dire la vérité et mépriser ces minuties et ces vaines formules qui, s'il faut bien le dire, sont souvent l'unique talent de la plupart de ceux qui se mêlent de l'art de guérir" (44).

Le malade commençait ainsi chez lui à faire une préparation minutieuse à sa cure, une sorte de retraite thérapeutique, et lorsqu'il était "en état de grâce" si j'ose ainsi dire, il pouvait alors partir pour VICHY et se présenter à son Médecin qui précisait l'ultime sentence : "... C'est au Médecin à déterminer si le malade a besoin d'être saigné et purgé, ce qui est très important pour les femmes à cause des règles et pour les hommes à cause des hémorroïdes" (45). Alors, mais alors seulement, le malade était admis à s'approcher des sources : "Les sept sources de VICHY présentent dans leur emploi médicinal des différences bien plus importantes qu'on ne pourrait le croire d'après leur analyse chimique. Et bien qu'il soit difficile d'établir à priori la raison de cette différence, des observations nombreuses ne me laissent aucun doute à cet égard. Dans cet état d'incertitude, il faut interroger la susceptibilité des organes, la mobilité nerveuse des malades ; il faut tatonner et pendant tout le cours du traitement cette même circonspection est nécessaire surtout suivant les changements de l'atmosphère : la température, le degré d'humidité, l'état électrique de l'air sont des causes influentes qu'il n'est jamais permis de né-

---

(43) - BARTHEZ

(44) - DESBREST

(45) - BARTHEZ

gliger" (46).

Et ALIBERT en des phrases charmantes précise bien que dans une ville d'eau le malade ne doit avoir aucune initiative et que son rôle est, au fond, très secondaire : "Que le Médecin des Eaux soit le prêtre du Temple... Il est là pour éclairer les malades, les diriger par une bonne méthode et rectifier les idées ou les préjugés qu'ils pourraient y apporter. C'est en se conduisant ainsi que le Médecin pourra remplacer aujourd'hui dans l'esprit des baigneurs le génie bienfaisant, la naïade compatissante ou le souvenir d'un saint révéré qui, chez les peuples anciens ou dans le Moyen Age présidaient tour à tour aux propriétés bienfaisantes des eaux minéfales". (46 bis).

Il serait bien intéressant de pouvoir donner ici un petit chapitre économique en indiquant les prix d'une cure et les tarifs en usage à cette époque. Cela est bien diffidule et bien délicat : le franc de Germinal qui brillait alors d'une valeur toute neuve n'est plus pour nous qu'un souvenir archéologique et, même en le convertissant en francs actuels, (octobre 1959) et en utilisant les coefficients que nous fournissent les gens de finances, nous ne donnerions qu'une idée fausse, car ce n'est pas seulement la valeur intrinsèque du franc qui a évolué, son pouvoir d'achat a aussi considérablement changé. Les chiffres que nous allons indiquer n'ont donc aucune valeur absolue et nous les donnons surtout à titre anecdotique. D'ailleurs Marc-Antoine PETIT nous y invite lui-même puisqu'en bon Lyonnais il a noté les prix qu'il a payés.

A la Maison CHARLES où il logeait - et qui était l'un des quatre meilleurs hotels de VICHY - il payait six francs par jour pour la pension complète : nourriture, logement, lumière. Et quand il voulait prendre un bain (bain de propreté et non bain thérapeutique)

---

(46) - Lucas in Longchamp.
(46 bis) - cité par BARTHEZ.

on le lui comptait un franc. En plus six francs de pourboire au cuisinier principal (il était gourmand), six francs à la fille de chambre, trois francs à chaque domestique et six francs au pérruquier (il était très soigné de sa personne).

En consultant les documents contemporains, nous avons pu trouver quelques indications sur les tarifs qui étaient alors en vigueur à la station thermale ; d'après un bail consenti par l'Etat en l'an V au fermier des eaux, POULARD : la bouteille cachetée au cachet républicain, y compris le bouchon et le goudron : trois sols (verre en sus). (Ce prix a été abaissé à deux sols au renouvellement du bail en l'an VIII donc trois ans avant le séjour de Marc-Antoine PETIT à VICHY). Chaque bain et douche : trente sols. Le fermier doit fournir la baignoire, le feu, le panier à chauffer le linge, et, en cas de besoin, la chaise à porteur (47).

Pour les "buveurs" qui allaient boire à la Source, l'eau était alors gratuite : "L'eau bue aux fontaines ne se paie pas mais l'usage est en quittant VICHY de rémunérer les Hébés de l'endroit" (48).

Il ne semble pas que Marc-Antoine PETIT se soit soumis à toutes les minutieuses précautions que nous avons indiquées plus haut. Il est même vraisemblable qu'il n'a consulté aucun médecin. Dans son manuscrit, il a noté bien des détails sans importance, comme le numéro de sa chambre ou le barême des pourboires ; s'il avait demandé l'avis d'un confrère il nous l'aurait sûrement dit. Le seul médecin de VICHY dont il nous donne le nom est celui du Docteur LUCAS, son vieux camarade d'études à MONTPELLIER, (49) mais il ne le cite que comme un compagnon agréable pour les excursions à CUSSET ou

---

(47) - MALLAT.

(48) - PIESSE.

(49) - Dr. Louis DULIEU : DESGENETTES à MONTPELLIER.
Revue mensuelle d'Histoire de la Médecine. Mars et Avril 1959.

CHATELDON. Il ne semble jamais lui avoir demandé un conseil thérapeutique. Est-ce parce qu'il ne se sentait pas réellement très malade ? C'est possible. Est-ce parce qu'un Grand Patron comme lui se croyait omniscient ? Peut-être aussi ...

Le résumé de sa cure se trouve dans cette phrase : "J'y ai resté un mois, buvant les eaux à la dose de six verres chaque matin". Il semble bien que ce soit là tout ce qu'il ait fait, ainsi d'ailleurs que la plupart de ses compagnons. En parlant d'eux Marc-Antoine PETIT dit toujours "les buveurs", expression qui nous paraît curieuse et presque désobligeante car de nos jours ce mot a pris une autre acception. Nous dirions plus volontiers les "baigneurs" sans préjuger du procédé thérapeutique utilisé par les malades, et nous pourrions peut-être même employer l'affreux terme de "curiste !". Mais à la fin du XVIIIe et début XIXe siècle, "buveur" était le vocable classique dans le langage courant et même aussi dans les documents officiels : nous avons trouvé dans le livre de DECORET un arrêté de l'Administration Centrale du département en l'année V où l'on peut lire : "Nous vous transmettons, citoyens, des plaintes des buveurs d'eau minérale de cette commune... Le Gouvernement en faisant construire l'édifice des eaux minérales a déterminé une pièce destinée à réunir les buveurs d'eau pour se dissiper...".

Marc-Antoine PETIT a donc bu ses six verres d'eau quotidiens pendant un mois avec assiduité, c'est certain, car il était très consciencieux et cherchait à bien faire tout ce qu'il faisait ; mais s'il a bu avec conscience, il ne semble pas avoir bu avec beaucoup de conviction : "Cette cure thermale ne semble pas avoir laissé beaucoup de place dans la mémoire médicale de Marc-Antoine PETIT. Je n'ai jamais trouvé de mention de VICHY dans ses livres ou ses articles. Il est vrai qu'il était chirurgien et qu'il utilisait d'autres méthodes. Pourtant il était un chirurgien instruit, doué d'un grand bon sens qui n'avait pas le fanatisme du bistouri et qui a proclamé à maintes reprises que la médecine et la chirurgie devaient toujours s'unir si l'on voulait que la thérapeutique soit efficace" (50).

---

(50) - Dr. PETOURAUD. Op. cit.

Si, dans ses Ephémérides, Marc-Antoine PETIT s'est montré terriblement concis pour tout ce qui concerne le côté proprement médical de VICHY, il s'est, en revanche, étendu avec beaucoup de complaisance sur les plaisirs qu'il a rencontrés à VICHY : dès la première page de son manuscrit, il énumère avec grand soin les bals des "jeudys", les soirées de lecture, les promenades, les fêtes, les illuminations. Tous ces divertissements, qui étaient d'ailleurs recommandés par tous les médecins comme d'indispensables compléments à la cure, étaient si conformes à son tempérament aimable et à son goût pour la "vie de société" qu'il s'en est occupé bien davantage que de la partie proprement médicale du traitement. Les distractions étaient alors une des parties essentielles de la thérapeutique : "La dissipation, les amusements permis, le jeu pourvu qu'il n'intéresse que l'esprit et qu'il ne trouble pas la tranquillité de l'âme, l'exercice de la promenade à pied, en voiture, à cheval, la danse, les conversations familières, libres, gaies, la lecture des livres de récréation, les nouvelles du temps. Enfin tout ce qui peut entretenir l'esprit dans une agréable tranquilité et les membres souples, libres, agiles dans leurs mouvements. Toutes ces choses, dis-je doivent faire la principales occupation des malades" (51).

"Je suis d'avis aussi, renchérit BARTHEZ, qu'ils recherchent la distraction et à ce sujet je ne saurai trop recommander les bals et les concerts établis dans les salons de l'établissement où l'on respire un parfum de bonne compagnie qu'on trouve rarement ailleurs au même degré. Ce délassement de l'esprit en éloignant tous les chagrins produit une diversion salutaire qui vient comme un baume bienfaisant s'ajouter à l'efficacité des eaux... Car rien n'est aussi dangereux

---

(51) - DESBREST.

que la tristesse de l'ame dont les effets produisent plus de la moitié des maux qui affligent l'espèce humaine (52)... Il est utile que les malades recherchent également les causeries gaies et familières... Il faudra qu'ils éloignent avec soin toutes les préoccupations d'esprit, l'amertume des passions, les inquiétudes de l'ame, les soucis des affaires et les tracas de la vie domestique. La vie d'hotel est sous ce rapport très utile à cause de la société qu'on y rencontre et dont le commun désir est de ne pas s'ennuyer" (53).

Et DESBREST résume les devoirs des malades par cette formule alléchante : "Ils évitent avec soin toutes les sollicitudes, les embarras et les affaires qui pourraient leur faire oublier qu'ils ne sont aux eaux que pour s'amuser, se dissiper et rétablir leur santé".

Les malades entendaient bien cette médecine : "Chacun danse à son tour, dit LECOQ, l'habitant des campagnes cesse quand le jour l'abandonne, le riche commence quand la nuit survient, le salon de chaque hotel se transforme alors en une salle de bal, on abandonne la promenade et le piano touché d'une main légère annonce la valse ou la contredanse. Il est rare qu'une soirée se passe sans danser et souvent même des bals s'organisent plus en grand dans les hotels et chaque société en faisant successivement les frais invite ses voisins à venir prendre leur part de plaisir".

Le gouvernement lui-même avait songé à cette thérapeutique puisque : "en faisant construire l'édifice des eaux minérales, il a déterminé une pièce destinée à réunir les buveurs pour se dissiper".

Nous pouvons être certains que Marc-Antoine PETIT ne s'est pas fait prier pour suivre ces conseils : cette vie mondaine devait lui

---

(52) - La médecine psycho-somatique n'est donc pas une invention contemporaine. On s'en doutait !

(53) - BARTHEZ.

plaire et si ce programme n'avait pas été préconisé par ses confrères, il l'aurait certainement inventé.

Parmi ces prescriptions médicales, les promenades ont dû le séduire tout spécialement, promenades collectives bien entendu faites "en corps" ou "en société". Marc-Antoine PETIT n'avait rien du promeneur solitaire, mais il avait un esprit poétique et il appréciait la nature quand elle était aimable. DESBREST dès 1778 recommandait : "l'exercice et les promenades à pied, en voiture, à cheval". Une trentaine d'années après le voyage de Marc-Antoine PETIT, NOYER donne encore le même conseil : "Les promenades sont des adjuvants très utiles à la médication des eaux thermales, aussi le médecin a-t-il soin de les recommander". En 1803, on utilisait pour visiter les environs de VICHY non seulement la marche à pied qui était fortement conseillée, mais aussi les voitures, les calèches, les chevaux et surtout les ânes : "ce sont de véritables ânes doux, bien élevés, bien peignés, qui savent trotter gracieusement et galoper au besoin" (54). Et tout ce monde : guides, voitures, animaux, "buveurs", se réunissaient sur les places, devant les hotels, au début de l'après-midi pour décider de la promenade à entreprendre.

LES BORDS DU SICHON

Bien entendu les "buveurs" commençaient toujours par là. La promenade était charmante, c'était la plus fréquentée, celle que chacun se devait de parcourir plusieurs fois pour en apprécier les multiples agréments. Que de poètes le Sichon n'a-t-il pas inspirés par son calme et la beauté des décors : luxuriante végétation, charmants moulins, claire et gazouillante rivière. En 1734, CHOMEL écrivait déjà : "Il y a une petite rivière appelée Chisson qui se jette dans l'Allier auprès des

---

(54) - BROSSARD.

bains, tout le long de laquelle il y a des promenades sur le gazon en païs sec, sous les saulsayes dans lesquelles la chaleur ne pénètre pas. Tout est naturel dans ce beau païs, la nature y répand ses trésors, il serait néanmoins à souhaiter que l'on perfectionnât ce qu'elle a si richement et si libéralement commencé".

NOYER décrira aussi le charme des flaneries dans les environs immédiats de VICHY : "Le paysage est partout riant, nulle part il n'attriste l'âme en la plongeant dans de sérieuses réflexions... Le plus ordinairement l'étranger commence les promenades par les bords du Sichon, ruisseau qui coule à travers les rochers et dont les eaux alimentent une grande quantité de moulins... Là commence une belle allée de peupliers, appelée allée de Mesdames parce que, en 1785 lors du séjour à VICHY de Mesdames ADELAIDE et VICTOIRE, tantes du Roi alors régnant, elles la firent planter pour se procurer une promenade agréable jusqu'à CUSSET".

Ces lignes ont été écrites en 1838, par un médecin de VICHY, dans un ouvrage à la fois médical et à demi publicitaire : trente cinq ans auparavant dans ses Notes personnelles, Marc-Antoine PETIT avait inscrit exactement les mêmes détails : "une petite rivière l'entoure au nord et coule le long d'une belle allée de peupliers plantés par Mesdames de FRANCE et qui conduit de CUSSET à VICHY. Elle fait aller plusieurs moulins et offre de beaux points de vue. Elle serpente au couchant dans une plaine qui offre plusieurs charmants bosquets très agréables pour la promenade". Et tout de suite nous nous rendons compte que Marc-Antoine PETIT était un bon observateur, qu'il savait sentir, voir et décrire.

L'aménagement des bords du Sichon fut une admirable réussite car les descriptions que l'on trouve de cette promenade (et elles sont nombreuses) sont parsemées de mots particulièrement évocateurs : beau, agréable, charmant, délicieux, et puis encore :

brise, parfum, murmure. On se prend en les lisant à regretter qu'un tel chef-d'oeuvre de la nature et de l'homme ait été bêtement saccagé par la malfaisance des urbanistes modernes.

LE VOYAGE A SAINT-AMAND

"Voyage" est un mot qui nous parait bien fastueux pour un promenade de cinq kilomètres. La valeur des mots change avec les époques. "Nous avons fait ce voyage en corps". a noté Marc-Antoine PETIT et sa brève description est très exacte : "Une montagne ... d'où l'on découvre la LIMAGNE et d'où la vue n'est bornée que par les PUYS DE DOME". Les contemporains nous disent exactement la même chose, un peu plus longuement, et sont unanimes à vanter l'agrément de ce charmant coteau : "Excursion très classique à demi-heure de VICHY. C'est une belle colline qui offre du point le plus élevé les plus beaux site qu'il soit possible de voir" (55). "Un immense horizon se déploie aux yeux du visiteur : à gauche les montagnes du FOREZ et d'AUVERGNE, vis à vis le MONT D'OR et le PUY DE DOME qui domine toutes ces différentes montagnes qui l'entourent. A droite une partie de la LIMAGNE et en descendant toute la partie du département de l'ALLIER qui joint le PUY DE DOME à la CREUSE, un peu en arrière à droite sont placés les riches coteaux vignobles du CREUZIER, à gauche les terres arides des pays montagneux qui commencent la chaîne des montagnes du FOREZ. L'oeil se repose avec plaisir sur l'immense nappe de verdure qu'offrent les bois dépendant de la terre de RANDAN. C'est un but de promenadestrès fréquenté. On y va sur des ânes dont les conducteurs servent de cicerone" (56).

"A son retour, le buveur raconte à ses collègues moins curieux ou peut-être plus paresseux que lui tout ce qu'il a vu ; cette narration engage de nouveau à ce voyage ; et de course en course, de promenade en promenades, le malade suit en s'amusant le traitement accessoire prescrit par celui sous la dépendance médicale duquel il se

---

(55) - BARTHEZ - (56) - NOYER.

trouve" (57).

LE VOYAGE A CUSSET

Encore un "voyage" mais de trois kilomètres cette fois ! Capitale administrative de la région, CUSSET était nous l'avons dit, plus importante que VICHY. C'est ce qui a fait dire à Marc-Antoine PETIT : "CUSSET est grand", mais les contemporains ne semblent pas avoir apprécié son charme vieillot : "Petite ville plus remarquable par sa situation pittoresque entre deux rivières, le Sichon et le Jolan, au pied des dernières ondulations des montagnes du FOREZ, que par ses rues et ses édifices qui n'offrent rien à la curiosité des promeneurs" (58) "Les rues y sont étroites, tortueuses et mal pavées, à ce point qu'il serait préférable cent fois qu'elles ne le fussent pas du tout. Les habitations du rez-de-chaussées se trouvent dans beaucoup de maisons au-dessous du niveau du sol et les ruisseaux nombreux qui sillonnent la ville en tous sens contribuent encore à entretenir une grande humidité dans toutes ces maisons". (59).

Pourtant CUSSET mérite mieux que ces citations dédaigneuses : même aujourd'hui c'est encore une ville pittoresque et elle devait l'être encore bien davantage en 1803 : il y avait alors beaucoup de vieilles maisons "reconnaissables à leur construction particulière, moitié en bois, moitié en maçonnerie ; leurs toits sont très aigus et soutenus par de gigantesques pignons faisant saillie sur la place... L'église qu'on aperçoit en face est un ouvrage du onzième siècle ; à sa gauche se trouve encore le couvent des Chanoinesses avec son cloître dont quelques portes datent de l'époque romane... Une tour noire, massive, profondément enracinée dans le sol et dont les murs ont vingt

---

(57) - NOYER.

(58) - LECOQ.

(59) - BARTHEZ.

pieds d'épaisseur... est la dernière des quatre tours qui servaient à défendre l'entrée d'une des quatre portes principales de la ville la la plus fortifiée sous Louis XI..." (60) "De diamètre en haut trente toises, d'épaisseur de mur à fleur de terre vingt pieds de roi, cette tour est une des plus belles et des mieux bâties qu'il se voit car au-dedans elle est propre à loger un roi ou un prince" (61).

En somme, CUSSET était une vieille petite ville bourbonnaise bien typique. Mais pour goûter son charme, il aurait fallu avoir des yeux et des gouts bien plus "historiques" que ceux de Marc-Antoine PETIT. Il a remarqué seulement "la jolie promenade bien plantée d'arbres qui a en perspective un très beau coteau bien boisé". BROSSARD avait noté aussi que : "CUSSET est composé de deux parties : la vieille ville ... dont l'antique noyau est entouré de belles promenades circulaires à hauts platanes et d'une ligne de jolies maisons dans le gout moderne". Et il termine par cette comparaison concise et saugrenue : "C'est une vieille femme avec la ceinture d'une jeune fille". Mais "l'aimable" Marc-Antoine PETIT toujours attiré par les plaisirs mondains, n'a pas oublié de noter ses compagnons de promenade : le Docteur LUCAS et Madame RIBOLET, et aussi l'invitation à diner chez le maire de CUSSET, Monsieur VIGNOLE. Il est certain qu'il fut beaucoup plus sensible à cette agréable compagnie et à cette charmante attention qu'au pittoresque médiéval de la vieille cité qui lui a complètement échappé.

LE VOYAGE A CHARMEIL (6 kms).

Les écrivains du début du XIXe siècle ne tarissent pas d'éloges sur cet encroit ravissant : "Ce chateau... est une des plus

---

(60) - BARTHEZ

(61) - COIFFIER in BARTHEZ

(62) - BARTHEZ

jolies propriétés des environs : sa situation est des plus agréables. La vue après avoir parcouru une étendue considérable de belles prairies, vient se reposer agréablement sur les coteaux du CREUZIER... On voit dans l'espace un horizon charmant formé par les jardins, les bois et les terres de ce beau domaine". (62). "Bâti sous Louis XIV, le chateau avait l'aspect de tous ceux de ce temps-là où l'architecture de LENOTRE et de MANSARD se trouvait combinée avec tous les genres... C'est la plus jolie habitation des environs et c'est un endroit à visiter" (63).

Marc-Antoine PETIT a noté simplement qu'"il y a un beau chateau et un beau jardin". Il nous semble qu'il aurait peut-être pu en dire davantage mais : "ce voyage ne fut pas heureux : nous y fûmes en société, une voiture versa et Madame de MONTLUÇON se fit une plaie au nez". L'accident fut sans gravité, mais le nez écorché de Madame de MONTLUÇON a gaté la promenade de cet "homme sensible".

LE VOYAGE A CHATELDON

C'est la dernière excursion que fit Marc-Antoine PETIT pendant son séjour à VICHY. Il a rédigé à son sujet des notes un peu plus longues que pour les autres. D'abord parce qu'il y avait des sources d'eaux minérales et aussi parce que la petite ville était jolie : voyage d'étude et promenade d'agrément.

C'est le Docteur Jean-Baptiste DESBREST qui révéla les eaux de CHATELDON au public médical en 1778. Il en donne une charmante description : "CHATELDON est une petite ville du BOURBONNOIS... environnée de coteaux couverts de vignes qui produisent des vins de qualité... Tout près de la ville, il y a un beau chateau. Son parc et ses avenues servent de promenades aux malades qui vont à CHATEL-

---

(62) - BARTHEZ

(63) - NOYER.

DON pour y boire les eaux. Ce chateau appartient à Monsieur DOUET, Fermier-Général. De la terrasse du jardin, on découvre les MONTS D'OR et toutes les montagnes de l'AUVERGNE et du FOREZ, ainsi que la rivière d'ALLIER et la DORE que l'on voit serpenter dans des plaines aussi vastes que fertiles. Les environs de CHATELDON sont agréables. Il y a à demi-lieue de cette Ville un monastère d'hommes de l'ordre de S. Bernard où il semble que la nature et l'art se soient réunis pour en faire la plus belle solitude du monde". Le petit-fils du Docteur Jean-Baptiste DESBREST, Emmanuel DESBREST, fut Médecin-Inspecteur des eaux de CHATELDON qui étaient ainsi en quelque sorte un fief familial. Soixante ans après son grand-père, il vante ce paysage en termes encore plus élogieux, plus précis, mais toujours aussi lyriques : "Pour faire cette promenade, on choisit une belle journée : on part au lever du soleil et on remonte la rive droite de l'Allier en suivant la route de PARIS à NIMES, laissant à gauche la côte St-AMAND ... On traverse les villages d'ABREST, St-YORRE, La MAISON BLANCHE... Après le second pont construit sur le VAUZIRON, on quitte la route de Thiers pour prendre à main gauche un grand chemin bordé de jeunes noyers qui conduit tout droit à CHATELDON... la Ville est bâtie au fond d'une vallée sur des sables graditiques... Elle est entourée de collines qui produisent un très bon vin. La ville est fort ancienne. Sa situation au pied de roches primitives taillés à pic, l'expose aux ravages du torrent rapide. La plupart des maisons sont en bois avec des étages qui avancent au-dessus de la rue ; quelques unes sont remarquables par leur architecture gothique et offrent une certaine élégance. A l'Est de la ville, au sommet d'une petite colline, se trouve un antique chateau, dont les remparts à demi ruinés et noircis par le temps, sont couverts de ronces et de lierre... La Ville était autrefois beaucoup plus peuplée qu'aujourd'hui et assez commerçante. La grande quantité de boutiques fermées ou détruites annonce que la Ville a dû fleurir par son commerce et ses manufactures... Le VAUZIRON, joli ruisseau qui coule de l'orient à l'occident, pour se répandre ensuite dans de belles prairies, vient baigner les murs de

CHATELDON... Les habitants ont des moeurs douces ; ils accueillent bien les malades qui viennent boire les eaux et ils s'empressent de leur procurer toutes les ressources nécessaires à la vie. Ils ont rendu leurs maisons logeables, et l'on trouve maintenant des appartements propres et commodes. Si la ville de CHATELDON est triste par elle-même, ses environs présentent de forts jolis coteaux de vignes, de belles prairies, des vallons escarpés et des vallons champêtres qui forment sous différents points de l'horizon des paysages pittoresques et le plus heureusement variés... Après avoir joui de ce beau spectacle et être redescendu dans le vallon, si le ciel est pur et serein, on profite de la chaleur et des ombrages du VAURIZON pour prendre un repas champêtre... On regagne ensuite VICHY et ses bruyants plaisirs. Cette promenade et retour peuvent se faire en moins de six heures" (64).

Mais la description la plus pittoresque, la plus amusante, le plus romantique aussi est celle que donne BARTHEZ (65) : "Cette petite ville est bâtie au bord d'une colline sur un sol granitique ; ses rues sont étroites ; les maisons noires et mal construites, moitié en bois, moitié en pierre, sont d'un aspect triste et malheureux ; un ruisseau d'eau vive, le VAURIZON, y baigne les maisons, traverse ce vallon dans toute sa longueur... D'excellentes truites sont pêchées dans ce ruisseau, à la grande satisfaction des visiteurs. Toutes les collines environnantes sont couvertes de vignes et le vin qu'on y récolte est sans contredit le meilleur de l'AUVERGNE : il est léger, agréable au gout et mérite d'être plus répandu ; car beaucoup de vins qui figurent sur nos tables sont certainement loin d'avoir le bouquet de celui de CHATELDON... Dans la partie supérieure du village, se trouve le vieux chateau, monument du Moyen-Age, d'aspect lugubre. L'épaisseur des murs, l'entrée des portes, la distribution des salles et des corridors, tout retrace le vieux souvenir des manoirs de la féodalité. On y voit encore un de ces puits obscurs appelés oubliettes, au fond des-

---

(64) - CHATELDON est à 25 km de VICHY. Les voitures à chevaux faisaient donc alors 8 km/h. environ en plaine, car la route de VICHY à CHATELDON est peu accidentée et suit la facile vallée de l'Allier.

(65) - La première édition de l'ouvrage de BARTHEZ a paru en 1848.

quels la mort par la faim arrivait lentement aux malheureuses victimes de ce temps... Il appartient à Monsieur Claude DOUHET, fermier-général, guillotiné en 1793... L'église a été bâtie, dit-on, en 1557 : dans tous les cas il est facile de voir qu'elle est fort ancienne aux sculptures du Moyen-Age que l'on remarque sur son portail, représentant d'un côté un moine et de l'autre un satyre écorché..." (66).

Le Docteur Jean-Baptiste DESBREST qui fut l'"inventeur" de CHATELDON fait naturellement un grand éloge de ses sources : "il y a près de CHATELDON, deux sources d'eau minérale froides : la première de ces fontaines que l'on nomme la Source des Vignes, est éloignée d'environ trois cents pas de la Ville ; elle est en bas d'un coteau couvert de vignes. L'autre source est environ à cinq cents pas de la Ville ; elle est située à mi-côte d'une montagne couverte de brossailles. Cette seconde fontaine, que nous avons nommée la Source de la Montagne est plus abondante que la première ; elle coule de l'orient à l'occident et dans une direction contraire à la première. Ces deux fontaines sont séparées par un ruisseau qui coule dans le vallon qui divise les montagnes. Ces eaux qui sont froides ont un gout aigrelet, piquant et ferrugineux. La présence du fer se manifeste plus sensiblement au gout dans l'eau des Vignes que dans celle de la Montagne. Le fluide élastique auxquels elles doivent leur montant, leur grater, est plus intimément combiné avec l'eau et le fer dans la Source de la Montagne que dans celle des Vignes...
Les eaux de Chateldon contiennent de la terre absorbante de la nature de la magnésie, de la terre calcaire, de l'alkali minéral ordinaire, du sel marin, de la sélénite, une substance martiale très divisée et beaucoup de fluide élastique... Ces eaux sont sédatives, calmantes, appéritives, rafraîchissantes, antispasmodiques,... Elles aiguisent l'appétit, facilitent la digestion, calment les chaleurs d'entrailles ;

---

(66) - BARTHEZ.

elles font couler les urines et en appaisent les chaleurs... Comme les eaux de CHATELDON passent ordinairement par la voie des urines, elles conviennent particulièrement dans les concrétions pierreuses, dans toutes les coliques et spécialement les néphrétiques ; elles sont propres à briser le sable et diviser les glaires qui sont souvent la cause de cette maladie : on les emploie avec succès dans les dysuries, la rétention d'urine, son incontinence, la gonorrhée simple, à la fin des gonorrhées virulentes, surtout lorsqu'elles dépendent du relachement des vésicules séminales dans les hommes, de l'affaissement des prostates et des cellules de l'urèthre dans les deux sexes... Elles conviennent encore dans les maladies de la peau, particulièrement dans les rougeurs, les couperoses, les dartres vives, farineuses, les démangeaisons à la fin des érésipèlles et des maladies vénériennes, etc...".

Plus tard, BARTHEZ précisera les indications de CHATELDON : "L'analyse chimique qui en a été faite a constaté que cette eau ferrugineuse avait la plus grande analogie avec les eaux de SPA, avec cette différence que celles de CHATELDON renferment beaucoup plus de matières salines. On les prend en boissons seulement pour combattre la leucorrhée constitutionnelle, l'incontinence d'urine, le défaut des règles et le rétablissement de la constitution chez les personnes lymphatiques ou scrofuleuses ; elles sont bien principalement transportées, car elles peuvent être conservées en bouteilles plusieurs années sans se décomposer" (67).

"Les eaux de CHATELDON ont encore une propriété qui doit en rendre l'usage précieux à plusieurs personnes du beau sexe, elles sont très propres à faciliter la conception : cette vertu, qu'elles possèdent à un degré éminent, ne peut plus être révoquée en doute ; elle est confirmée par trop d'expériences, pour qu'il puisse rester

---

(67) - BARTHEZ.

quelque incertitude à cet égard ; les femmes du pays même en sont si intimément persuadées, que plusieurs d'entre elles refusent de boire ces eaux, dans la crainte de faire encore des enfants : crainte fondée sur l'expérience qu'elles en ont déjà faite" (68).

Les personnes du beau sexe ont bien raison de se méfier des eaux de CHATELDON mais pour un autre motif encore : "Dans les rues étroites on croise un grand nombre de femmes affectées de goîtres attribués à l'eau du torrent dont les habitants font un usage habituel" (69). Pourtant malgré ce léger inconvénient "l'eau de CHATELDON a de si grandes propriétés pour la guérison des maladies qu'il ne faut pas craindre de les annoncer comme les premières eaux médicinales de l'EUROPE" (70).

On comprend que Marc-Antoine PETIT ait désiré visiter une station dont les eaux possédaient de si magnifiques vertus. Comme toujours il a bien vu le paysage : "La ville qui a été de quelque conséquence... les restes de fortes murailles, un ancien chateau-fort, de vieilles maisons... l'allée de noyers... le vallon très étroit (qui) sert de promenade aux buveurs, offre de l'ombre et des montagnes pittoresques..." Comme à VICHY, il fut beaucoup plus bref pour les sources que pour leur cadre ; sa phrase sur la situation topographique des sources est même parfaitement incompréhensible ; mais il pousse la conscience professionnelle et touristique jusqu'à gouter l'eau minérale.

Ce voyage fut heureux ; il le fit avec son ami le Docteur LUCAS, Monsieur MOTHET et le Maire de VICHY ; son récit respire la joie. Détail charmant, il a noté qu'il a bien diné (c'est à dire déjeuné),

---

(68) - J.B. DESBREST

(69) - BARTHEZ

(70) - J.B. DESBREST

que son appétit était excellent et que le vin était bon. Cette petite indication a une valeur humaine intéressante : elle rend plus vivant et plus proche de nous le Chirurgien-Major de l'Hotel-Dieu de LYON.

Au retour, les voyageurs consciencieux firent un arrêt pour visiter les sources du petit village d'HAUTERIVE, situé sur la rive gauche de l'Allier, à cinq kilomètres de VICHY. On peut croire que ce fut sur l'initiative du Docteur LUCAS "qui les prescrivait fréquemment" (71).

Elles étaient donc célèbres, c'étaient de "belles sources jaillissantes d'eau minérale alcaline" (72). Et DESBREST en donne une longue description : "Elles sont de la classe des eaux minérales froides. Elles sortent de deux sources qui sont à cinq ou six pieds de distance l'une de l'autre. Elles sont contenues dans deux réservoirs circulaires qui ont chacun environ deux pieds de diamètre et dont les embouchures sont à fleur de terre, l'eau de la Source dont on fait le plus d'usage a un bouillonnement plus sensible que celle de l'autre fontaine qui est moins limpide qu'elle.

Les eaux de HAUTERIVE on un gout insipide, un peu moins lixiviel que celui de l'eau de la fontaine des CELESTINS de VICHY... Cependant comme elles sont moins chargées d'alkali minéral et qu'elles contiennent de la terre absorbante qu'on ne trouve pas dans l'eau des CELESTINS, elles sont un peu moins actives que ces derniers" (73).

BARTHEZ nous donne à leur sujet de précieux renseignements géologiques : "Toutes les eaux minérales de VICHY, même les

---

(71) - LECOQ

(72) - BARTHEZ

(73) - DESBREST.

sources jaillissantes d'HAUTERIVE et de CUSSET, sourdent du calcaire d'eau douce, calcaire qui forme le fond de la vallée de l'Allier... Elles proviennent des terrains primordiaux qui forment avec les dépots lacustres une nappe plus ou moins étendue d'où elles arrivent ensuite à la surface du sol après avoir traversé les couches des terrains tertiaires par des fissures naturelles" (74).

Marc-Antoine PETIT a noté que dans les sables d'HAUTERIVE on trouve de "l'alkali minéral presque pur". Il serait bien intéressant de pouvoir préciser ce qu'est cet "alkali" qui a déjà été signalé dans l'analyse chimique des eaux de VICHY et qui revient constamment sous la plume de nos vieux confrères. Mais ce n'est pas très facile. C'était un mot vague, abstrait, presque métaphysique : il semble désigner différentes espèces de sels alcalins et son imprécision rendait son usage commode. Nous avons cru comprendre que le plus souvent il s'agissait de bicarbonate de soude ou parfois de carbonate de chaux. (75). A HAUTERIVE, cet "alkali minéral presque pur" est vraisemblablement du bicarbonate de soude : BARTHEZ nous apprend que plus tard il y eut à HAUTERIVE "une fabrique de bicarbonate de soude dont les produits sont si utiles et si répandus en Europe" (76).

Mais pour les autres sources ? CHOMEL consacre aux "alkalys" un chapitre très long, très touffu et très obscur : "le sel alkaly est opposé à l'acide... Il est des alkalys de diverses natures qui font partie des différents mixtes... Il y a l'alkaly végétal et l'alkaly minéral, il y a l'alkaly fixe et l'alkaly volatil... A VICHY c'est un alkaly nitreux.

---

(74) - BARTHEZ. 3e édition.

(75) - LENHART : VICHY et ses environs, 1839, propose cette définition : "Alkalis : c'est ce que la chimie moderne appelle carbonate, muriate et sulfate de soude".

(76) - BARTHEZ.

Monsieur SPOND, médecin de LYON, dont le nom et le mérite sont bien établis dans le monde, (en son Traité des Fièvres)(77) a dit aussi comme Monsieur DUCLOS, que nos eaux étaient nitreuses. L'exactitude avec laquelle ces Messieurs ont examiné ces eaux, les unes transportées et les autres sur les lieux, avec dix autres médecins de LYON, qui sont d'une science consommée, nous donnent assez à connaître qu'ils ne peuvent se tromper ny être trompés en ces sortes de matières..." (78).

C'est avec la visite de CHATELDON que se terminent les notes consacrées par Marc-Antoine PETIT à sa cure thermale. Il quitte VICHY le 22 messidor an XI, c'est à dire le 11 juillet 1803. En rentrant à LYON, il va faire une excursion d'une dizaine de jours en AUVERGNE pour visiter RIOM, CLERMONT, LE MONT DORE. Ce sera un voyage d'agrément puisqu'il verra de magnifiques paysages dont il notera la beauté ; ce sera en même temps un voyage d'étude, puisqu'il visitera des stations thermales sur lesquelles il prendra des notes et qu'il entrera en relation avec de nombreux médecins qui le renseigneront.

---

(77) - Observation sur les fièvres et les fébrifuges par M. SPON, Docteur Médecin, Aggrégé à LYON et Académicien de PADOUE et de NISMES - Lyon, 168I ; 2e éd. Lyon, 1684 chez Thomas AMAULRY, rue Mercure, au Mercure Galant. On lit en effet p. 117 : "... Les eaux qui sont chaudes et imprégnées d'un sel nitreux conforme au vrai nytre des anciens, et de quelque partie de souffre ; comme sont celles de BOURBON-l'ARCHAMBAUD et de VICHY ; c'est ce que j'ay remarqué dans le voyage que j'y fis le printemps passé... Nous nous éclaircîmes fort dans ce voyage de tout ce qu'on doit croire de ces grandes Piscines, d'où véritablement plusieurs malades s'en retournent fort soulagez : mais nous reconnûmes bien que ce ne sont pas des remèdes universels, comme l'ont écrit plusieurs Historiens, qui se sont plus attaché à nous décrire la magnificence des bains, des bassins et de tous les batiments qui les accompagnent, qu'à nous persuader par plusieurs expériences du sel et du minéral dont elles sont chargées et lorsqu'ils s'en sont mêlez, soit qu'ils n'ayent pas sçu faire l'analyse, ou qu'ils ayent crû qu'un seul sel n'estoit pas capable de tant d'effets, tantôt ils nous ont dit . etc... Mais si heureusement pour nous, ils s'y étoient prix, comme le scavant M. DU CLOS et après lui M. FOUET Médecin de VICHY, ils nous auroient épargné la peine d'un voyage de six à sept semaines pour examiner trente sources minérales du voisinage dont on ne peut guère se servir heureusement sans s'être donné la peine de les vi-

(77) - suite - siter et de les anatomiser par plusieurs expériences... Et si la plus part des médecins ne s'y étoient pas trompez si souvent, le plus spirituel Comique du temps n'en auroit pas fait une raillerie si ouverte".

Il s'agit de Jacques (ou Jacob) SPON, né à LYON le 12 janvier 1647, Médecin et Archéologue, l'auteur bien connu des Recherches des Antiquités et Curiosités de la Ville de LYON (1683) ouvrage qui est toujours consulté aujourd'hui. La Révocation de l'Edit de NANTES le contraignit à quitter la France, et il mourut de misère à l'hopital de VEVEY le 25 décembre 1685.

(78) - CHOMEL.

C H A P I T R E V

LE VOYAGE DE RETOUR

I

DE VICHY AU MONT-DORE

Sa cure terminée, Marc-Antoine PETIT part de VICHY le 11 juillet 1803 et il revient à LYON en faisant un voyage d'une dizaine de jours en AUVERGNE. Il va nous apparaître sous un jour légèrement différent avec un visage un peu changé. Certes, comme à VICHY, il regarde avec soin les paysages qu'il traverse, il est attentif aux choses médicales, il voit des malades et fait de nombreuses visites, mais en même temps, il semble se détendre, il nous paraît plus intime, plus épanoui. De ce voyage de vacances qu'il fit au moins en partie avec des compagnons aimables, (Madame DE LA SALLE, Monsieur DE MACHECO) il conserve un excellent souvenir : il le conte avec une abondance de détails qui contraste avec la brièveté des notes prises à VICHY. Il se promène, il est heureux. Et en compagnie de Marc-Antoine PETIT, nous allons avoir la splendide aubaine de visiter quelques-uns des plus beaux paysages d'AUVERGNE.

LE CHATEAU D'EFFIAT.

La route normale de VICHY à RIOM passe par EFFIAT. En sortant de VICHY, on franchit l'Allier et l'on s'engage dans la forêt de MONTPENSIER, "forêt assez étendue où l'on trouve du sanglier" par une route qui suit le trajet d'une ancienne voie romaine. "Le Maréchal d'EFFIAT, voulant se rendre commodément à VICHY, fit un peu élargir et restaurer une ancienne voie romaine qui existait entre son village et VICHY" (79). C'est le trajet de la N. 684 actuelle (17 kms).

Le chateau d'EFFIAT est encore aujourd'hui un des plus beaux chateaux du BOURBONNAIS malgré les abominables mutilations qui lui furent infligées au milieu du XIXe siècle par les marchands de biens. Marc-Antoine PETIT l'a donc vu quand il était encore dans toute sa splendeur : comme nous aurions aimé qu'il nous en parlât un peu ! Il ne dit rien par exemple de cette magnifique porte qui mène dans la cour d'honneur, de cette porte en lave grise qui est un véritable arc de Triomphe avec ses piles carrées, son fronton triangulaire, son trophée triomphal de drapeaux entourant un casque, et qui donne aux visiteurs une impression si noble et si monumentale ; rien sur l'architecture du chateau, mais il ne pouvait prévoir que les ailes seraient scandaleusement rasées quarante ans plus tard ; rien sur le somptueux mobilier dont les rares vestiges nous émerveillent aujourd'hui ; mais c'est assez normal : pour nous ils sont anciens, pour lui, ils n'étaient que vieux.

Le paysage le touche davantage : la belle avenue, le parc "très grand et clos de murs", les fermes, les troupeaux. Il s'est intéressé encore plus à l'histoire du monument, c'est naturel : tout homme cultivé, qui pénètre pour la première fois dans une si noble demeure, cherche à connaître un peu sa vie. Antoine COEFFIER DE RUZE, Marquis d'EFFIAT et Maréchal de FRANCE, la commença en 1627, et lui donna tous ses soins : "Il avait l'ambition de rendre la sei-

---

(79) - NOYER. Cette voie romaine reliait VICHY au MONT DORE, où le GRAND D'AUSSY en a retrouvé quelques vestiges.

gneurie d'EFFIAT une des plus belles et des plus puissantes du royaume" (80) . Et il avait eu l'intention de détourner le cours de l'Allier pour lui faire baigner les murs de son chateau. Mais il mourut en 1632 alors que la construction n'était pas terminée, dix ans avant que son second fils, le Marquis de CINQ-MARS, ne fut décapité à LYON avec DE THOU, sur l'ordre de RICHELIEU, malgré la "passion violente" que Louis XIII avait éprouvé pour lui. Plus tard, le domaine changea plusieurs fois de propriétaire et fut à un moment entre les mains de LAW. Après la déconfiture financière de cet Ecossais trop aventureux, il fut acquis en 1728 par M. DE RÆHES DE SAMPIGNY D'ISSONCOURT, d'origine Lorraine. C'est un de ses descendants (81) qui eut l'honneur de recevoir à dîner (c'est à dire à déjeuner) Marc-Antoine PETIT, Monsieur DE MACHECO et Madame DE LA SALLE, le 22 messidor an XI. Sans vouloir forcer le texte, on sent que Marc-Antoine PETIT a été heureux d'être invité par des personnes de qualité dans une belle résidence. Selon son habitude, il a noté les noms et les titres des convives, ainsi que la famille de ses hôtes : "Madame de SAMPIGNY a trois fils dont un me ressemble et une demoiselle mariée".

RIOM

Dans l'après-midi, les voyageurs s'en furent à "RIOMS". Marc-Antoine PETIT visita la ville qu'il nous décrit avec une parfaite exactitude : "Le cours très joli qui entoure la ville, beaucoup de fontaines, les rues belles et larges, les maisons en pierres de Volvick". Tout celæ est très exact : le moyen de ne pas remarquer ces choses charmantes ? Le Chirurgien-Major a même poussé la conscience professionnelle jusqu'à remarquer qu'il y avait trois hopitaux. En revanche, il n'a rien dit de N.D. du MARTHURET ni de sa délicieuse Vierge à l'oiseau et rien non plus de la Sainte Chapelle ; ne nous étonnons pas : il fera pire à CLERMONT. Mais il a soigneusement noté qu'il avait sou-

---

(80) - LECOQ.
(81) - Il doit s'agir de Ignace Hyacinthe de SAMPIGNY comte d'EFFIAT, capitaine au régiment de ROYAL-MARINE, lieutenant des Maréchaux

pé et couché chez Monsieur de MACHECO, que Madame de MACHECO est aimable, et il y avait aussi Monsieur de CORDON, qui est aimable aussi, bien qu'il soit atteint d'une "maladie nerveuse épileptique".

CLERMONT

Nous avons bien des détails sur ce bref séjour d'une après-midi dans la capitale de la BASSE AUVERGNE : le nom de l'hotel et son adresse, la statue du Général DESAIX, la place d'Espagne et sa poterne bien plantée d'arbres... Nous avons l'énumération de toutes les visites faites à des confrères ou à des notables : cinq visites mondaines, en venant pour la première fois dans une ville inconnue et pittoresque ! Il y a pourtant des choses intéressantes à CLERMONT : allons les voir ; allons à St-ALYRE. Amateur de curiosités, Marc-Antoine PETIT a visité longuement "les eaux minérales... qui déposent beaucoup... qui en tembant sur divers objets les incrustent d'une couche de pierre". Tous les contemporains nous décrivent minutieusement ces "pétrifications". Il est bien vraisemblable qu'il a dû rapporter un de ces souvenirs ridicules et charmants : grappe de raisin ou nid d'oiseau ! C'étaient des bibelots curieux sur lesquels un médecin homme d'esprit pouvait disserter agréablement dans une réunion mondaine.

Il y a pourtant, dit-on, des monuments importants, des églises célèbres, à CLERMONT. Allons-y et notons notre visite : "La cathédrale gothique de CLERMONT est belle et bien conservée". c'est tout ? - Eh oui ! - Et N. D. du Port ? - N.D. du Port ? - Connais pas !

LE PUY DE DOME

L'ascension du **PUY DE DOME** a certainement beaucoup inte

---

(81) suite - de France à RIOM de 1771 à 1790. (Louis de la ROQUE : Armorial de la Noblesse du LANGUEDOC, Généralité de Montpellier II,13 BOUILLET : Nobiliaire d'Auvergne V, 247.

ressé Marc-Antoine PETIT ; en la racontant, il a noté des détails pittoresques, des impressions personnelles, des souvenirs vécus ; de telles notes sont rares dans son manuscrit. Ce n'est que pour l'excursion du SANCY qu'il nous en offrira d'analogues.

Il partit de CLERMONT à 2 heures du matin (82); en voiture particulière, avec Madame DE LA SALLE et il passa par LA BARRAQUE. Cette route était déjà célèbre : "La plus belle des routes de montagne est celle qui mène en LIMOUSIN et qui passe au pied de PUY DE DOME... Du moment que vous quittez la ville, vous montez toujours pour y arriver, jusqu'à un courant de laves, fort considérable, qu'il faut traverser par sa largeur et à l'extrémité duquel se trouve une auberge nommée LA BARRAQUE" (83). Elle y est encore, et c'est toujours l'itinéraire actuel par la N. 141 : 7 kilomètres de dure montée. Et les voyageurs arrivèrent "au pied du PUY DE DOME à cinq heures le 24 messidor" (13 juillet 1803).

L'incomparable beauté du site avait toujours été remarquée par les contemporains : "La montagne se présente à vous en face, et vous voyez sa face superbe s'élancer fièrement dans les nues... Nulle part peut-être elle n'a cette même majesté... A cette beauté sublime, il faut joindre encore l'agrément d'une beauté riante... Vous ne saurez croire combien ce jet magnifique est agréable sous sa robe verte et quel charme inconcevable lui donne cet ensemble de grandeur et de grâces. Les personnes qui ont parcouru les Pyrénées et les Alpes ont pu certainement voir des montagnes plus imposantes par leur élévation ou par leur volume ; mais difficilement ils en auront rencontré une mieux dessinée, mieux filée et surtout mieux placée pour plaire..." (84). Et encore : "C'est de cet endroit que le PUY DE DOME

---

(82) - Cette heure matinale ne doit pas nous étonner. A cette époque, les horaires différaient beaucoup de ceux d'aujourd'hui et l'on voyageait bien davantage la nuit. C'était une heure de départ normale et habituelle. On enpourrait citer beaucoup d'exemples.

(83) - LE GRAND D'AUSSY

(84) - LE GRAND D'AUSSY

apparaît dans ses plus belles proportions : il domine une chaîne imposante et présente une suite de plus de soixante puys avec leurs cratères volcaniques, leurs ravins abrupts, leurs larges courants de laves, leurs prismes basaltiques qui se dressent comme des géants frappés de la foudre" (85).

Mais Marc-Antoine PETIT avait bien autre chose à faire qu'à regarder le paysage ! Il lui fallait escalader la montagne : deux itinéraires s'offraient à lui et aussi deux méthodes : "On y monte par deux chemins différens ; l'un au midi, nommé le chemin d'ALAGNAT ; l'autre au nord, appelé LA GRAVOUSE, parce qu'il est couvert d'une pouzzolane noire que les paysans désignent sous le nom de grave ou gravier. Quoique l'une et l'autre routes circulent obliquement sur la montagne, néanmoins elles sont si rudes et si fatiguantes que je conseillerais de n'y monter qu'à cheval... Mais il faut pour cela des chevaux du pays..." (86). Mais un autre Guide donne un conseil exactement contraire : "il existe un chemin en zig-zag facile jusqu'à la cime pour les gens à pied seulement car il ne serait pas prudent d'y monter à cheval" (87).

Marc-Antoine PETIT partit bravement à pied, mais c'était surement la première ascension de cet homme des plaines ; alpiniste débutant, il rencontre des obstacles inattendus qui l'impressionnèrent fortement : il nous fit de son exploit un récit un peu emphatique et assez divertissant : "Nous gravîmes la montagne par le chemin de la GRAVOUSE qui est le plus mauvais et déjeunâmes à moitié de la montagne; quittant mes souliers, j'atteignis le faîte..." La pente est évidemment assez raide et recouverte d'un éboulis de cendres volcaniques, de lapilli instables dont la grosseur varie de celle d'un pois à celle d'une

---

(85) - BATISSIER.

(86) - LE GRAND D'AUSSY

(87) - BOUILLET

cerise et qui roulent sous les pieds. Mal équipé pour la montagne, voyageur novice en tenue de ville, il devait à chaque pas perdre ses souliers bas. Mais était-ce plus confortable d'aller pieds nus ?

Parvenu -enfin- au sommet, après avoir courageusement vaincu toutes ces difficultés, il y trouva la récompense habituelle : "La vue y est magnifique". Mais la peinture qu'il en donne est bien sommaire : "Produits volcaniques ; petits dômes : et quatre cratères". Nous sommes obligés de reconnaître - hélàs ! - que la description qu'en fera CHATEAUBRIAND deux ans plus tard est encore plus décevante : "Je suis allé au PUY DE DOME par pure affaire de conscience. Il m'est arrivé ce à quoi je m'étais attendu : la vue du haut de cette montagne est beaucoup moins belle que celle dont on jouit de CLERMONT. La perspective à vol d'oiseau est plate et vague, l'objet se rapetisse dans la même proportion que l'espace s'étend..." (88). Pourtant, d'autres qui avaient de moins grands noms nous ont laissé des descriptions admirables : "On songe à l'aspect grandiose et terrible que devait avoir ce pays quand ces soixante bouches lancèrent des tourbillons de fumée et de flammes et laissèrent s'échapper comme d'un vase trop plein des torrens de laves ardentes... Depuis que ce vaste incendie a disparu, une belle herbe touffue et des bouquets d'arbustes sont venus verdir les flancs brulés de ces montagnes : les violettes, les anémones et les oeillets sauvages fleurissent au milieu de gazon et de nombreux troupeaux cherchent sur ces versants rapides une nourriture parfumée" (89).

On se demande si Marc-Antoine PETIT n'était pas un peu préoccupé par les difficultés qui l'attendaient à la descente : la raideur de la pente, l'impression de vide, l'instabilité des gravillons : l a donc employé le procédé le plus simple, celui que tous les novices utilisent instinctivement à leurs débuts en montagne, la classique ramasse : "descendu la montagne assis...".

---

(88) - CHATEAUBRIAND : Voyage en AUVERGNE. Mais CHATEAUBRIAND était l'homme de la mer, ce qui explique son manque de compréhension de la montagne.

(89) - BATISSIER.

Enfin tout s'est bien terminé. Marc-Antoine PETIT retrouve sa voiture et par PONT-SUR-EAU (aujourd'hui Pont-des-Eaux), il est allé à ROCHEFORT. Là, pour oublier les dangers courus et pour fêter ses exploits, il a fait un bon diner "avec M. BIGOT DE PREAMENEU (90), Conseiller d'Etat, ses filles et M. SAURET, Législateur", qu'il avait connus à VICHY. "Les truites y sont excellentes". Il les avait bien méritées !

II

LE MONT DORE

La description du MONT DORE 1803 peut se résumer dans les deux citations suivantes : "... Si les eaux du MONT D'OR ont quelque renom, il faut avouer qu'elles n'en sont guère redevables qu'à elles-mêmes. On ne les trouve jamais célébrées par aucun de nos Poëtes : pas pas un seul Ecrivain de mérite ne les a vantées. Peut-être n'en est-il pas dans tout le royaume qui soient plus rebutantes par tout ce qui les entoure : bâtiment horrible, logemens dégoutans, nourriture très chère, village sale et boueux, voilà ce qu'on y trouve ; mais elles guérissent ; et malgré tous les désagrémens qui les environnent, on y accourt" (91).

"Il n'y a rien de remarquable ici dans tout ce qui est l'ouvrage des hommes mais un autre enthousiasme que celui qu'ils peuvent inspirer y est à son comble : à chaque pas, il frappe les yeux, échauffe l'âme et la conduit de la surprise à la reconnaissance : le Savant est au milieu des sites les plus bizarres, les plus sauvages, les plus féconds en accidents et en contrastes, l'homme enfin quelque soit sa science ou

---

(90) - BIGOT DE PREAMENEU (Felix-Julien-Jean) né à RENNES en 1747, avocat au Parlement de Bretagne, membre de l'Assemblée Législative, il eut toujours une attitude courageuse en vôtant contre les mesures proposées envers les prêtres réfractaires et les émigrés. Lors de la CONVENTION, il se retire en BRETAGNE. Le 10 août, il risque sa vie en défendant la famille royale. Plus tard, il fut chargé par le Premier consul avec Tronchet et Portalis de rédiger le projet de Code Civil. Membre de l'Institut et de l'Académie

son art reporte un même sentiment à l'auteur de la nature en se voyant entouré des dons spontanés de sa bienfaisance" (92).

Tels sont les deux volets du diptyque : ils montrent une discordance étonnante entre la pauvreté des réalisations humaines et l'opulence somptueuse du paysage. Pourtant les malades sont nombreux qui viennent au MONT DORE car ses eaux donnent des résultats remarquables. Mais il faut vraiment avoir envie de guérir !

LES LOGEMENTS.

"C'est un hameau de quatre-vingt maisons, la plusparts en chaume... Les logements sont détestables" écrit Marc-Antoine PETIT. Et ce devait être vrai car son esprit bienveillant était débordant d'indulgence et ce jugement défavorable est la seule critique que l'on trouve dans son manuscrit. Il est confirmé par tous les contemporains. On vient de lire l'appréciation de LE GRAND D'AUSSY : celle de CHOMEL n'est pas meilleure : "Le village, en comptant les hameaux voisins et les cabanes peut avoir quatre cens communians... Les nêges qui commencent à tomber sur ces montagnes dès la fin de septembre, qui y restent ordinairement jusqu'au mois de juin et qui ne sont pas souvent tout à fait fondues en août, rendent ce pays inhabitable huit mois de l'année. Aussi l'on ne doit pas être surpris de trouver dans le village où sont les bains des maisons très malpropres dont les chambres sont si petites et si mal tournées qu'il semble qu'elles n'ayent été bâties que pour loger des païsans" (93) .

---

(90) suite - Française, Conseiller d'Etat, Ministre des Cultes, Comte de l'Empire, couvert d'honneurs par NAPOLEON, il sut lui rester fidèle au moment des mauvais jours et se retira de la vie publique après WATERLOO.

(91) - LE GRAND D'AUSSY

(92) - YRUMBERRY

(93) - CHOMEL

Le jugement de CHOMEL est un peu ancien, d'accord. Mais voici une appréciation qui est exactement contemporaine : "Il est difficile de se figurer un lieu plus sale et plus bourbeux, des réduits où l'on soit plus chèrement et plus incommodément entassés que dans un village appelé LE MONT DORE : payer trente-six francs en 1802 pour un souper et pour coucher cinq dans trois lits une seule nuit, cela n'est pas français, je dirais c'est Suisse, si les Suisses n'étaient pas devenus si malheureux" (94).

Marc-Antoine PETIT nous donne les noms de trois de ces "logements détestables" : COHADON, BOYER et CHABORI. On y était très mal ; en revanche on payait cher. Et les pauvres, que faisaient-ils ? "Leur sort est d'autant plus misérable que la paille sur laquelle ils couchent, que ce grenier froid sur lequel ils sont forcés d'habiter leur sont néanmoins loués chèrement" (95).

En 1810, Michel BERTRAND donne des renseignements bien plus favorables : "Les auberges sont loin de valoir ce qu'elles devraient être ; mais elles valent mieux que leur réputation : on en a dit tant de mal qu'on serait tenté d'en dire du bien quand on y arrive pour la première fois. Les tables sont généralement bien servies ; il y règne plus de profusion que du gout. L'homme qui a voyagé se trouve, au MONT D'OR, d'une manière supportable. Le citadin, accablé de ses aises, se plaint, et il a raison... On n'a pas construit au MONT D'OR, un hotel où l'on pût trouver les aisances et les commodités nécessaires à des malades..." (96).

---

(94) - YRUMBERRY.

(95) - LE GRAND D'AUSSY.

(96) - Michel BERTRAND. Médecin-Inspecteur des eaux du MONT DORE, il y réalisa la même oeuvre bienfaisante que LUCAS accomplissait à VICHY à la même époque.

L'AUVERGNE est un pays conservateur : en 1840, deux des pensions signalées par Marc-Antoine PETIT existaient encore, heureusement transformées : "Les familles qui ont conservé les pures traditions de l'ancienne aristocratie descendent chez CHABAURY ; la finance qui est fière de ses voitures, de ses chevaux de race, de ses valets galonnés... estime beaucoup et paie cher les appartements de chez BOYER. Quant aux modestes bourgeois qui arrivent là sans apparat, BELON leur ouvre ses salons et ses chambres" (97).

La transformation du MONT DORE commença en 1803, précisément à l'époque où Marc-Antoine PETIT vint le visiter. Les eaux du MONT DORE, qui étaient déjà connues des Romains, avaient toujours été utilisées par une clientèle locale. La "Terre des Baings" où se trouvait une vague ébauche d'établissement thermal, appartenait depuis des siècles aux seigneurs de La Tour d'AUVERGNE. Or en 1802, les derniers représentants de cette illustre famille vendirent le Bain de CESAR et le GRAND BAIN à un certain LIZET, propriétaire au MONT DORE qui comptait bien les exploiter. Mais l'année suivante, le Conseil Général du PUY DE DOME s'émeut de"cette spéculation de la cupidité pour mettre à contribution les malades que les eaux attirent et attendu qu'un objet aussi majeur ne doit pas être à la disposition d'un particulier, invite le Gouvernement à arrêter l'effet de l'aliénation faite des biens par le Seigneur, en les mettant sous la sauvegarde et sous la direction des premières autorités du département". Un décret impérial fut rendu "et la cession des bains du MONT DORE et de leurs dépendances prononcée pour cause d'utilité publique". Appel du Sieur LIZET, déçu dans ses espoirs de spéculateur ; procès, expertise, appels, etc... L'affaire dure plusieurs années : enfin les tribunaux rendirent leur sentence : l'expropriation fut prononcée pour cause d'utilité publique et le Gouvernement devint propriétaire des bains en 1810. C'est à ce moment que le Docteur Michel BERTRAND fut nommé Médecin-Inspec-

---

(97) - BATISSIER

teur des eaux du MONT DORE, c'est lui qui fut le véritable créateur de la station.

Avant lui, deux médecins traitants soignaient la clientèle estivale : les docteurs PEYRONNET et AUDIBERT, dont Marc-Antoine PETIT a noté les noms. Ils logeaient à l'auberge, ce qui prouve qu'ils ne venaient au MONT DORE que pour la saison. Et on les comprend bien ! Qu'auraient pu faire les malheureux, dans ce hameau de quatre-vingt chaumières, isolé du monde pendant la moitié de l'année par les neiges et les chemins impraticables ?

LES SOURCES

Malgré ces conditions précaires, l'accueil morose, la vie chère, la mauvaise nourriture et les logements détestables, les malades venaient pourtant nombreux au MONT DORE à cause de l'excellence des eaux : "Les rhumatisés, les goutteux, les paralytiques se croient à demi guéris dès qu'ils aperçoivent cette piscine miraculeuse. La vue des bains du MONT DORE fait sur les malades le même effet que faisaient sur les âmes pieuses à la porte de nos églises, ces grands Saint-Christophe de si bon gout et de tant de vertus" (98).

Pourtant le confort des bains était encore plus détestable que celui des auberges ! Marc-Antoine PETIT a noté trois sources :

- Le Bain de CESAR

Malgré ce nom éclatant, vieux souvenir de ROME, l'aménagement ne déployait aucun faste : "Il est certes bien éloigné de la gloire d'un titre aussi pompeux, car la pitié qu'il fait naître étouffe l'intérêt qu'on y cherche" (98).

---

(98) - YRUMBERRY

(99) - RABANI-BEAUREGARD.

"Il est au pied de la montagne d'où sort l'eau thermale et taillé dans le roc. Il a la forme d'une grotte : Balneum Cryptae. On a donné à l'eau du bassin une pierre ronde à travers laquelle elle vient jaillir en bouillonnant, mais il ne peut y tenir qu'une seule personne et l'on a même eu la gaucherie de faire le bassin si étroit et si peu profond que le malade est obligé de s'y accroupir dans la position la plus gênante" (100).

"L'eau est à 45°, mais pendant les temps pluvieux, l'eau filtre au travers de la voute du bain qui est en partie recouverte par la terre et tombe en nombreux filets dans la cuve. Une source assez abondante, dont la chaleur varie au gré des eaux pluviales et qui pénètre dans la grotte, vient aussi se mêler quelquefois avec les eaux du bassin de CESAR. Ces différents mélanges affaiblissent d'une manière notable la température de la source principale. Les eaux du Bain de CESAR sont ordinairement prises en bain partiel... Il est des circonstances où l'on ne pourrait sans un danger imminent se plonger dans la cuve. Le niveau de l'eau qui la remplit est à un demi-mètre au-dessous du seuil de la porte. Souvent tout l'espace compris à partir de la surface de l'eau jusqu'à la hauteur du seuil est occupé par une couche de gaz acide carbonique... Un animal plongé dans cette atmosphère y est asphyxié en un instant... C'est ordinairement à l'approche des grands orages, pendant les fortes chaleurs ou lors des grandes variations atmosphériques que le gaz carbonique reste en stagnation dans la grotte" (101). "Le gaz est si abondant et surtout au Bain de CESAR qui est le plus dangereux parce qu'il est le plus voisin de la source, que souvent dans les jours d'orage et de grande chaleur, on ne peut s'y baigner sans courir le risque de la vie. Les malades alors sentent aux jambes un picottement qui les

---

(100) - LE GRAND D'AUSSY

(101) - BERTRAND.

avertit du danger" (102). "On est obligé de laisser la porte ouverte quand on prend un bain ou une douche afin de pouvoir respirer" (103). C'était évidemment pittoresque, mais assez gênant ! Et tous les auteurs, (et Marc-Antoine PETIT aussi) ont évoqué à ce propos la célèbre grotte du Chien aux environs de NAPLES !

- Les Grands Bains (ou Bain de St-JEAN, aujourd'hui Source du Pavillon).

Ils ne sont guère plus attirants, malgré leur style surprenant : "Il est de forme carrée et d'une architecture gothique... Sa voûte est construite en berceau" (104) "Le Bain de St-JEAN se composait d'une seule salle voûtée de dix-huit pieds de long sur treize de hauteur et de largeur. Cette salle renfermait un bassin séparé dans le principe par un mur à fleur d'eau. Mais au dix-septième siècle on ajoute à ce mur une cloison de bois "pour que, dit un ancien auteur, les deux sexes ne se vissent pas dans le bain". Au MONT D'OR, les femmes se baignaient dans le compartiment de gauche, les hommes dans celui de droite. Le nombre des malades ayant ensuite augmenté, le bassin fut divisé en quatre parties par des cloisons de bois. Une pompe conduisait l'eau dans l'étage supérieur de l'établissement et servait aux douches. Chaque portion de ce bassin était fermée par des rideaux supportés sur les tringles et formant ainsi une espèce de cabinet" (105) "Telle est dans la plus grande exactitude, la disposition d'un bain célèbre par l'efficacité de ses eaux très abondantes, et qui dans l'espace de deux mois et demi, attire plus de mille-huit-cents personnes dans ce département" (106). Cette disposition n'avait pas -

---

(102) - LE GRAND D'AUSSY
(103) - DE BRIEUDE
(104) - BERTRAND
(105) - BATISSIER
(106) - BERTRAND

beaucoup changé depuis le seizième siècle : "... et au milieu de ceste torelle est le bain en forme de puys, profond de quatre pieds, auquel peuvent demeurer deux personnes assises, et est toujours remply d'eau chaude facile à supporter, rejaillissant à gros bouillons incessamment regorgeant l'immondice et superfluité en iceluy contenus, ce qui est une grande commodité aux baigneurs pour leur oster tout regret de y entrer les uns après les autres..." (107). Cette espèce de nettoyage automatique est vraiment bien alléchant, et il ne semble pas s'être bien modifié au cours des siècles. Il était grand temps que M. BERTRAND vint améliorer la situation, car on ne s'était pas bien préoccupé du confort des baigneurs... Si pourtant, une innovation heureuse avait été réalisée : "Quand aux malades, on a établi pour les amener au bain et pour les reconduire dans leur logement, des chaises à porteur ; et ces chaises, dignes du lieu, sont en sapin brut" (108).

- La Fontaine De La Madeleine :

Peu importante, elle est réservée aux boissons : BATISSIER en donne la description suivante : "Au devant du Bain de St-JEAN, il y avait une espèce de mare d'eau qu'on appelait Fontaine de La Madeleine : tous les étrangers allaient boire à cette source qui, altérée par les ardeurs du soleil et par la pluie, jaillissait encore à travers la boue". BERTRAND tempère quelque peu ce tableau en écrivant : "Ses eaux sourdent dans un petit bâtiment carré construit récemment au milieu de la place du Panthéon... C'est celle dont on boit : deux à trois verres tous les matins de demi-heure en demi-heure".

Ce bâtiment existait-il en 1803 ou le doit-on à l'activité

---

(107) - Jean MANTE. L'Entéléchie des eaux chaudes du bourg des Bains près du MONT D'OR... Tulle, 1616.

(108) - LE GRAND D'AUSSY

de BERTRAND ? Notons encore que "l'eau de ce bain est moins limpide que celle des Bains de CESAR et un peu moins chaude" (109).

LA CURE

Pas plus qu'à VICHY, Marc-Antoine PETIT ne s'intéresse aux modalités de la cure au MONT DORE. Pour y suppléer nous transcrirons ici ce qu'en dit BATISSIER : "Quant au régime des eaux, il pouvait arriver deux choses : ou bien on se baignait et l'on buvait tout à la fois, ou bien on se contentait de boire. Dans ce dernier cas on prenait pour ration depuis un verre d'eau jusqu'à une pinte tous les matins et cela pendant dix-huit à vingt-cinq jours. Les Personnes qui prenaient les eaux étaient soumises à une sorte de coction huit fois au moins, vingt-cinq fois au plus. On se baignait souvent deux fois par jour. On commençait la saison à la source St-JEAN et on la finissait par celle de CESAR : il fallait sortir du bain dès que l'on commençait à suer, sinon on s'exposait aux plus graves accidents. La durée des bains était de dix à vingt minutes : on buvait deux verres d'eau de la Madeleine avant d'entrer dans la piscine, on en buvait deux encore pendant qu'on y était plongé et deux autres enfin quand on en était sorti...

C'était une grande cérémonie que de se faire doucher : le malheureux patient était obligé de se construire d'abord une tente dans laquelle il se mettait à l'abri de l'air extérieur puis il se faisait jeter de l'eau qui était tantôt trop brûlante, tantôt trop froide, sur la nuque en suivant le long des reins, des cuisses, des jambes, jusque sur la plante des pieds, dans la paume et sur le dos de la main. (110). Ajoutez enfin que tout le monde se plaignait vi-

---

(109) - CHOMEL

(110) - Au sujet des douches, BERTRAND écrit : "C'est à Monsieur PEYRONNET (cité par Marc-Antoine PETIT) que l'on doit d'avoir rendu l'usage de la douche aussi fréquent qu'il l'est devenu au MONT DORE". Ailleurs remerciant le Docteur PEYRONNET pour l'aide qu'il lui a apportée, BERTRAND écrit encore : "Les per-

vement de la maladresse des personnes chargées de faire cette opération.

Tel était le traitement auquel étaient soumis les malades qui venaient au MONT DORE avec l'espérance de se guérir de leurs infirmités (111). Ils n'avaient là ni ces distractions, ni ces plaisirs que la mode a organisés de nos jours dans les pays les plus sauvages : autour de l'établissement thermal, il n'y avait que des malades boiteux ou manchots, des phtysiques à la figure blême qui attendaient mélancoliquement pour dire adieu à la vie que la dernière feuille d'automne fut tombée" (112).

LES PAYSAGES

Ayant consacré des notes sommaires et très brèves aux sources thermales, le Docteur Marc-Antoine PETIT a sans doute pensé qu'il avait assez sacrifié à Esculape... N'était-il pas en vacances ? Il y a au MONT DORE de beaux paysages et d'abord des ruines romaines.

- Le Panthéon :

Et d'abord des ruines romaines... La curiosité pour les monuments antiques était redevenue à la mode depuis le milieu du XVIIIe siècle. Marc-Antoine PETIT devait tout naturellement s'y intéresser d'autant plus qu'il était bon latiniste.

---

(110) suite - sonnes qui le connaissent, les nombreux malades qu'il savait si bien consoler et encourager attesteront des droits qu'il s'est acquis à leur estime et à leur reconnaissance".

(111) - Un régime est également prévu : le malade devant s'abstenir des liqueurs, des vins trop généreux et des viandes salées ou trop assaisonnées. (BERTRAND).

(112) - C'est en résumé les indications de la cure au MONT DORE. BERTRAND en ajoute d'autres : "Les eaux fortifient les viscères, l'estomac, et les poumons particulièrement... Elles rappellent au dehors les différentes affections cutanées qui se sont portées à l'intérieur. Leur usage convient... dans les paralysies dont la cause ne réside point dans le cerveau et ses dépendances,

Comme toutes les sources thermales des Trois Gaules, les eaux du MONT DORE avaient été utilisées par les Romains. Au Ve siècle de notre ère, elles étaient déjà recommandées pour les maladies de poitrine : "Phthisiscentibus medicabiles". dit Sidoine APPOLINAIRE qui devait bien les connaître puisqu'il était évêque de CLERMONT.

"Malheureusement on ne trouve nulle part la description du Panthéon, ce n'est plus que dans quelques vestiges, des futs de colonne, un pan de muraille orné d'arabesques, des vases, des chapiteaux, que l'homme sensible aux chefs d'oeuvre des beaux arts l'entrevoit" (113). Marc-Antoine PETIT s'est passionné pour ces débris antiques. Il en a dressé une liste qui semble assez complète si nous la comparons aux descriptions contemporaines. Mais à son époque, les fragments anciens n'avaient pas encore été rassemblés : "La tradition nous apprend que les Romains avaient bâti un temple appelé Panthéon dont on voit encore des vestiges et des morceaux assez entiers qui sont épars çà et là dans le vallon ; on y voit quantité de bas-reliefs qui représentent des enfants et des ornements de sculpture. Il y a de gros morceaux de colonnes cizelées que le temps a respectées" (114). "Sur l'emplacement où se trouvait le Panthéon est une maison qui est à la fois le café et le billard du lieu... On compte réunir les respectables restes des colonnes de l'ancien Panthéon et employer surtout la belle base attique enfouie dans la cave du café" (115). Dans la cave de cette auberge "il existe une colonne ornée de basreliefs qui parait n'avoir éprouvé aucun déplacement. Sa hauteur est de deux mètres un tiers. On y remarque différents sujets tels que des boucliers de la forme de ceux que les Romains nommaient Pelta;

---

(112) suite - dans la faiblesse et les nombreux désordres que la masturbation et l'abus des plaisirs vénériens entrainent à leur suite". A ce sujet, BERTRAND cite l'ouvrage de Marc-Antoine PETIT, Onan ou le Tombeau du Mont-CINDRE.

(113) - RABANI BEAUREGARD

(114) - CHOMEL

(115) - LE GRAND D'AUSSY

des enfants portant sur la tête des corbeilles de fleurs ou de fruits... Près de la fontaine de La Madeleine, on voit deux tronçons de colonne de même style. Dans un des compartiments on remarque deux oiseaux dont il est difficile de déterminer l'espèce (sans doute les tourterelles de Marc-Antoine PETIT), dans un autre un troisième oiseau représentant un cygne ou une oie... Ailleurs têtes de Vestale et génies ailés... Un grand nombre de médailles ont été retrouvées..." (116).

- La Grande Cascade :

La somptueuse beauté de la Vallée du MONT DORE avait été signalée par tous les voyageurs : "Il est au-dessus du village une belle et magnifique vallée dans laquelle on pourrait pratiquer de superbes promenades" (117). Il était donc tout naturel que Marc-Antoine PETIT fit quelques promenades. Il choisit les deux plus célèbres : La Grande Cascade, le Sancy. La Grande Cascade était une des principales curiosités de la vallée. Marc-Antoine PETIT est naturellement allé la voir ; la description qu'il en a faite peut être contrôlée par les écrivains de l'époque : elle est d'une parfaite exactitude : "Une immense coulée, coupée à pic dont la base est évidée en arcades, et de tous côtés des blocs énormes, gisant confusément avec des arbres abattus forment un spectacle imposant, mais qui ne serait que monotone sans le ruisseau qui, se précipitant de haut de cet amphithéâtre, vient donner la vie et le mouvement au tableau" (118).

- Le Sancy :

Enfin Marc-Antoine PETIT est monté au Sancy. Il ne plaignait pas sa peine : le PUY DE DOME avant-hier, le SANCY aujourd'hui. Il était vraiment un touriste consciencieux.

---

(116) BERTRAND

(117) - LE GRAND D'AUSSY

(118) - BERTRAND

L'ascension de ce sommet particulièrement imposant pourrait faire hésiter mais, nous dit BOUILLET : "Rien ne retiendra lorsqu'on saura que cette ascension peut se faire très facilement en deux petites heures, à pied, à cheval, ou même porté en fauteuil par deux hommes. La route est parfaitement tracée, les chevaux du village la connaissent tellement qu'ils peuvent y monter sans être dirigés."

YRUMBERRY n'est pas aussi optimiste : "Au fond de la vallée sur la droite et sur la gauche sont des bois remplis de chevreuils... Au milieu est la montagne du MONT DORE qui donne son nom à la chaîne. (119). Elle est beaucoup plus haute que le PUY DE DOME. La montée est longue et pénible mais on est bien dédommagé par la beauté du coup d'oeil. Le dernier pic est encore plus rude à gravir. Le sommet a une très petite étendue et au milieu est une croix de bois que son éloignement et son élévation ont garanti des outrages révolutionnaires" (120).

Il semble que Marc-Antoine PETIT ait fait une promenade heureuse ; il la raconte avec allégresse. Pourtant il a eu froid. Au sommet il a trouvé du vent et de la neige, ce qui n'est pas étonnant au SANCY, même en juillet, car avec ses 1886 mètres, c'est la plus haute montagne du centre de la France et il accroche toutes les bourrasques océanes. Notre promeneur a pieusement embrassé la croix du sommet, et délicieusement bu un coup d'eau-de-vie pour se réchauffer avant d'entamer la descente. S'il était monté à cheval, il est redescendu à pied, ce qui est bien compréhensible : malgré l'engageante description de BOUILLET que l'on vient de lire, la descente

---

(119) - En 1803 deux noms prédominaient : MONT DORE et Pic de LA CROIX. Progressivement celui de SANCY s'imposera et en 1810, BERTRAND donne deux noms : SANCY et Pic de DA CROIX.

(120) - Mais les montagnards se chargèrent rapidement de combler cette lacune. Toutefois une croix de pierre remplaça la croix de bois. Elle fut malheureusement foudroyée et jamais remplacée.

devait être impressionnante, la pente est abrupte, les éboulis sont instables et Marc-Antoine PETIT ne devait pas être un sportif audacieux. Enfin étant arrivé sans encombre dans la zone heureuse des calmes pâturages, il eut faim : le grand air de la montagne aiguise l'appétit ; il alla dans un buron boire du lait et manger du fromage. Tous ces petits détails personnels nous ravissent car ils nous montrent le grand homme en vacances dans une charmante familiarité. Il est amusant aussi de remarquer qu'il a retenu ce mot technique local : buron, et qu'il l'a noté, fier de sa science neuve. LE GRAND D'AUSSY en a précisé pour ses lecteurs, le sens exact : "Les burons d'AUVERGNE sont ce qu'en Suisse on nomme chalets, c'est à dire une cabane où celui qui a pris à loyer des pacages et une certaine quantité de vaches, convertit journellement en fromage le lait que les vaches lui fournissent". Mais il n'y faudrait pas voir un séjour idyllique, YRUMBERRY en donne une description bien revêche : "On serait fâché de n'avoir pas visité les burons d'AUVERGNE, mais on ne désire pas de les revoir" et encore "les animaux sont plus satisfaisans à observer ici que les hommes". C'est évidemment exagéré mais il est bien certain que les burons d'AUVERGNE n'avaient aucun point commun avec les bergeries du Petit Trianon !

De retour au MONT DORE, Marc-Antoine PETIT va prendre un bain pour se délasser : "J'ai répété plusieurs fois la même expérience (prendre un bain) surtout le soir après avoir marché toute la journée dans des lieux assez rudes, et, loin de me trouver affaibli par l'effet du bain, il me semblait au contraire qu'il me délassait de mes fatigues". (120 bis) Mais en raison de l'orage qui avait grondé sur la chaine du SANCY, il est vraisemblable qu'il n'est pas allé au Bain de César ; il avait inscrit dans son carnet de voyage que "l'air y est méphitique quand l'atmosphère est électrique : enfant et poules morts". Il a dû se rendre aux Grands Bains "où il n'y a pas de gaz méphitique ; chaleur moindre".

(120 bis) LEMMONIER cité par BERTRAND.

Ainsi se termine en beauté par la belle course du SANCY, le séjour de Marc-Antoine PETIT au MONT DORE. Le lendemain il va partir pour revenir à LYON. Mais avec l'insouciance habituelle des hommes de son temps pour une chronologie précise, il ne donne plus aucune date. La dernière indiquée est celle de son départ de CLERMONT le 13 juillet après avoir fait le PUY DE DOME. Il a dû coucher le même soir à ROCHEFORT ; le 14, il est venu au MONT DORE dans la matinée et l'après-midi il a visité la station thermale ; le 15, il monte au SANCY, et il quitte le MONT DORE le 16 juillet. Il aurait pu rencontrer Madame DE BEAUMONT.

Comme on le sait, "l'exquise et tendre amie de CHATEAUBRIAND", rongée de tuberculose, vint au MONT DORE en juillet 1803 pour y chercher une guérison impossible : elle n'avait plus que quatre mois à vivre. Nous avons les lettres où elle décrit son séjour au MONT DORE et le traitement qu'elle a suivi. Elles sont d'un immense intérêt et il aurait été passionnant de pouvoir les comparer aux notes de Marc-Antoine PETIT. En face des impressions d'un médecin joyeux et bien portant, on aurait vu celles d'une malade désespérée qui va bientôt mourir et qui le sait (121).

III

LE VOYAGE DE RETOUR

La première partie du trajet est déjà connue : retour à CLERMONT par ROCHEFORT en suivant la route prise à l'aller. Arrêt à CLERMONT pour faire encore des visites mondaines ; mais comme il était un médecin passionné autant qu'un homme du monde, le Docteur Marc-Antoine PETIT a examiné les malades intéressants : l'un d'eux

---

(121) - Pour l'épisode du sejour de Madame de BEAUMONT au MONT DORE nous renvoyons à l'étude du Docteur PETOURAUD citée p. 2
On y trouvera l'essentiel et nous regrettons vivement que le cadre rigide d'une thèse ne nous ait pas permis de l'étudier en détail. Voir aussi Paul DE RAYNAL : Les correspondants de JOUBERT. (2e édition , 1884).

était atteint "d'un spasme du pharynx". Et nous imaginons qu'une belle discussion a dû s'engager pour le diagnostic de ce cas difficile.

Le 18 juillet (vraisemblablement), ce fut l'étape bien classique : CLERMONT-THIERS par PONT-DU-CHATEAU. Comme nous l'avons déjà remarqué, en voyage, Marc-Antoine PETIT savait regarder et voir les paysages avec le coup d'oeil précis d'un clinicien. Il a noté des détails qui l'ont frappé : un rocher curieux, une tour, un champ méphitisé (malodorant) avant le lever du soleil, le chateau des évêques de CLERMONT et celui du Comte d'ESTAING... A THIERS, il a rendu visite à un confrère et "vu beaucoup de malades" avant d'aller diner et coucher chez un riche tanneur.

Le lendemain 19 juillet, il se rendit à ROANNE par St-JUST EN CHEVALET ; la traversée des Monts du FOREZ au col St-THOMAS n'a pas dû le frapper beaucoup car il n'a rien noté ; mais à ROANNE, comme il se rattrape ! Il a rencontré des médecins et des chirurgiens, il a vu des gens du monde, il a examiné des malades et il a dîné en ville. Ainsi tous ses gouts étaient satisfaits, comme il a dû être content !

Le jour suivant fut une journée d'étude - mais sans rigueur excessive - pour aller visiter la station thermale de St-ALBAN que l'on était en train de réorganiser.

LE VOYAGE A SAINT-ALBAN (122).

En ce temps là les eaux de St-ALBAN faisaient encore partie de la commune de SAINT-ANDRE D'APCHON (123) et avaient appartenu pen-

---

(122) - Nous remercions très sincèrement Monsieur le Professeur DUCLOS qui connaît bien l'histoire de St-ALBAN, et qui a eu la très grande amabilité de nous communiquer les intéressants documents qu'il a réunis sur St-ALBAN.

(123) - Ce n'est qu'en 1886 que St-ALBAN fut érigé en commune indépendante.

dant des siècles à la noble famille de St-André. Les eaux étaient connues depuis longtemps : un des premiers auteurs qui les citent fut Jean BLANC "médecin de MOLINS en Bourbonnois" et Professeur à l'Ecole de Médecine de PARIS qui décrivit les sources en 1605. Marie Richard DE LAPRADE (124) médecin à MONTBRISON écrit sur elles en 1774 un grand article dans le Journal de Médecine et insiste sur leur valeur thérapeutique. Mais elles n'étaient pourtant utilisées que par une clientèle forézienne locale. En 1793, elles appartenaient au Comte Abel DE VICHY ; après son exécution, tous ses terrains furent vendus comme bien national, sauf les Sources de St-ALBAN : "Les Officiers de Santé de la ville de ROUANNE" avaient demandé qu'elles soient exclues de la vente et qu'elles restent la propriété de l'Etat car "il est sûr que ces eaux servent infiniment à la portion indigente des citoyens et que la vente de ces eaux nuira beaucoup aux citoyens" (29 prairial, an IV).

Après l'abrogation des lois contre les émigrés, la famille DE VICHY-SAINT-GEORGES en reprit possession et vendit le 30 pluviose, an XI (10 février 1803) "Les Fontaines, sources d'eau, maçonneries et batiments appelés les eaux minérales de St-ALBAN" au citoyen François LAMURETTE, notaire à St-HAON qui les paya quatre mille francs. Celui-ci les revendit immédiatement, en aout 1803, à Benoit BOUTTET, Maire de VILLEMONTAIS qui, avec l'aide des Docteurs CARTIER et BURNICHON, Médecins des eaux, fit les plus grands efforts pour leur rendre la prospérité du siècle précédent. Car après les désastres causés par la Révolution et l'abandon dans lequel St-ALBAN fut laissé pendant près de dix ans, tout était à faire (125).

---

(124) - Il fut le Père de Richard DE LAPRADE qui fut Médecin de l'Hotel-Dieu à LYON et le grand-père du poête Victor DE LAPRADE.

(125) - Pour l'Histoire de St-ALBAN, nous avons consulté surtout la notice de l'Abbé PRAJOUX : St-ALBAN-LES-EAUX et La Madeleine (1921) . Elle est tout à fait remarquable : c'est le meilleur travail qui existe sur ce sujet.

1803... C'est précisément l'année où Marc-Antoine PETIT vient à St-ALBAN : il a pu assister aux premiers efforts accomplis pour ressusciter la station et il a rencontré les premiers artisans de cette résurrection : M. BOUTTET, le Docteur CARTIER et le Docteur BURNICHON ; il cite leurs noms dans son manuscrit. Tous les détails que nous venons de résumer ne sont donc pas hors de notre sujet, car ils permettent de contrôler l'exactitude et la précision des renseignements notés par Marc-Antoine PETIT : comme d'habitude, il a bien écouté, il a bien regardé, il a su voir et il a noté l'essentiel.

A ce moment, le chemin pour venir de ROANNE à St-ALBAN était en bon état. Le village était bâti à flanc de coteau ; dans le vallon étroit où coule la Montouse, il y avait trois sources : le puits Rond utilisé comme boisson, le puits des Galeux employé en lotion pour diverses dermatoses ; le Grand Puits exploité pour les bains. Marc-Antoine PETIT les a tous consciencieusement visités : "Il y a trois sources à peu près égales". Il a été touché par le charme discret et prenant de ce paysage de collines, "le vallon riant coupé par un ruisseau et bien ombré, dominé par de petits coteaux d'où l'on découvre toute la plaine du Forez" et il a noté les efforts qu'on était en train d'accomplir pour rendre la vie à St-ALBAN et en faire une station moderne digne de son passé : "M. BOUTET fait construire un superbe hotel à loger quarante maîtres - on sera très bien".

C'était en effet la chose la plus urgente : si l'on voulait lancer St-ALBAN et attirer des malades, il fallait que ceux-ci puissent y trouver un hotel confortable : en 1803, Marc-Antoine PETIT ne cite qu'une petite pension tenue par Monsieur MICOT, pour laquelle il ne semble pas avoir une grande estime.

Le succès récompensa très vite les efforts intelligents de M. BOUTET. Le Grand Hotel construit, les malades affluèrent. En 1806, il dut adresser au Cardinal FESCH, Archevêque de LYON, une supplique où il demandait que le culte soit rétabli dans la vieille chapelle

de St-ALBAN qu'il avait fait réparer : une paroisse était indispensable car "il existe à St-ALBAN une source minérale très fréquentée par les malades, qui y arrivent de toutes les parties de la France et y séjournent pendant trois mois de l'été..."

Et lorsque M. BOUTTET mourut en 1813, après dix ans de travail obstiné, la station était en pleine prospérité : le Grand Hotel avec bains, jardins, etc... fut estimé vingt-cinq mille francs, les fontaines, les sources d'eau et les batiments des eaux minérales dix-mille francs (125 bis).

Pendant tout le XIXe siècle, elles jouirent d'une grande prospérité. Leur valeur thérapeutique fut officiellement constatée par une commission qui vint faire une enquête en 1835 : "Il existe à moins d'une journée de LYON et de St-ETIENNE des sources d'eau minérale qui sont appelées à juste titre au degré de réputation dont jouissent les eaux de VICHY et du MONT DORE. Ces sources qui seront probablement un jour le SPA de la France sont celles de St-ALBAN près ROANNE. Depuis plusieurs années elles sont visitées par un grand nombre de malades qui se louent beaucoup des heureux effets qu'ils ont obtenus" (126).

Les indications étaient nombreuses et variées : "Ces eaux sont rafraichissantes, antiseptiques, apéritives, diurétiques, antispasmodiques, toniques... Les maladies dans lesquelles on les emploie avec avantage, sont toutes celles de la peau, les dartres de toute espèce ; c'est sur-tout dans ces maladies le plus souvent rebelles que nous avons vu des cures étonnantes... Ces eaux sont spécifiques

---

(125 bis) - En 1815, le Maréchal NEY, menacé d'arrestation, vint se réfugier au Grand Hotel de SAINT-ALBAN, certain d'y trouver à la fois le confort d'une cité neuve et la discrétion d'une station thermale d'évolution récente.

(126) - Cité par SABATIN dans "De l'action des eaux minérales de SAINT-ALBAN" 1839.

dans la gâle et ses dépôts, très utiles dans les engorgemens lymphatiques et glanduleux, les scrophules, les obstructions des viscères, les jaunisses chroniques, la chlorose, la suppression des règles, leur évacuation trop abondante, ce qui peut paroitre contradictoire au vulgaire, mais non aux médecins qui savent que l'atonie de l'organe utérin peut occassionner les deux extrêmes... Elles sont aussi très avantâgeuses dans les dépôts de lait. Elles conviennent dans les fleurs-blanches, les écoulemens, suite de gonorrhée, pour compléter le traitement des maladies siphylitiques. Elles facilitent singulièrement l'évacuation du sable et des graviers qui occupent les reins... Les hypochondriaques, les personnes nerveuses en éprouvent aussi de bons effets. Dans les cas d'épuisement, soit par excès des plaisirs de Vénus, soit par suite de l'onanisme elles sont du plus grand avantage.

Plusieurs femmes privées de la jouissance d' être mères ont trouvé dans ces sources l'accomplissement de leur désir. C'est en général ce sexe délicat qui retire les plus grands avantages de l'usage des eaux" (127).

Et en plus de leurs incontestables vertus thérapeutiques leur emploi était particulièrement agréable : "Quelle fraîcheur suave et comme leur pétillement de gaz chatouille agréablement les papilles du gout, les débarasse de cet enduit pateux qui plongeait votre estomac dans la torpeur et réveille l'appétit éteint. Il n'est pas jusqu'à un arrière-gout ferrugineux qui ne vous plaise en vous faisant apprécier une certaine sensation astringente et tonique... Aussi, loin de vous affaiblir à l'instar des eaux ordinaires, les eaux de SAINT-ALBAN, soit que vous les preniez par la voie de l'estomac, soit que vous vous en pénétriez par endosmose en vous plongeant dans un bain,

---

(127) - CARTIER.

vous donnent du ressort et en même temps de la souplesse dans les membres : on se sent après leur ingestion plus guéri et plus actif. On recherche l'exercice que l'on redoutait, il semble que l'on soit vraiment réconforté, retrempé et comme transformé" (128).

LE RETOUR A LYON

Le 21 juillet, Marc-Antoine PETIT revint de ROANNE à LYON par la voiture de GOUGE, l'entreprise de transport qui avait son siège à LYON, Maison Auriol en face du Pont Morand. "On y est bien" a noté ce médecin ami de son confort. Comme pour l'aller le trajet se fit en une étape avec un arrêt à moitié chemin pour déjeuner à TARARE.

Surprise agréable, Madame PETIT en épouse aimable et sensible vint à la rencontre de son mari. Cette attention charmante lui fit tant de plaisir qu'il l'a notée : "Ma femme me vint au devant jusqu'à LA TOUR (de SALVAGNY) avec mes enfants". Cette simple phrase montre bien la joie qu'il a ressentie en retrouvant les siens un peu plus tôt qu'il ne le pensait. Elle fait bien voir combien Marc-Antoine PETIT était un homme affectueux et attaché à son foyer ; elle offre une charmante vision d'intimité familiale et elle pare d'une conclusion aimable et tendre le récit du voyage à VICHY et au MONT DORE accompli en 1803 par le Dr Marc-Antoine PETIT, chirurgien lyonnais.

---

(128) - MONIN

C O N C L U S I O N S

Le voyage de Marc-Antoine PETIT nous a permis d'évoquer ce que pouvait être en 1803 quelques unes des villes d'eau du Centre de la France.

On est d'abord frappé par la minutie des règles qui codifiaient les cures d'alors. Nous avons vu que le "buveur" devait à VICHY se soumettre à une précure, une cure et une post-cure dont chaque élément était nettement indiqué. Tout devait être dirigé par un médecin et même, en ce qui concerne la cure, par le Médecin Inspecteur des eaux de la station. Au MONT DORE où les bains sont plus importants que la boisson, leur température, leur durée, leur nombre et leurs effets sont minutieusement précisés pour chaque cas.

Les médecins contemporains cherchaient continuellement à améliorer les techniques hydrothérapiques. C'est ainsi qu'au MONT DORE le Dr. PEYRONNET introduit la douche, tandis qu'à VICHY J.B. DESBREST préconise, en vain il est vrai, les bains de boue et les étuves.

Les indications sont encore assez floues : il n'y a pas de véritable spécialisation, tout au plus une certaine compétence : l'appareil digestif à VICHY, la phtisie au MONT DORE. Peu importait d'ailleurs, le malade venant souvent chercher aux eaux plus un "fortifiant" qu'une thérapeutique spécifique : "quant à leur boisson, la fortune a fait premièrement qu'elle ne soit aucunement ennemie de mon gout, secondement : elle est naturelle et simple, qui au moins n'est pas dangereux si elle est vaine ; toutefois aussi, n'ai-je vu guère de personnes que ces eaux ayent empirés et ne leur peut-on refuser cela, qu'elles réveillent l'appétit, facilitent la digestion et nous prêtent quelques nouvelles allégresses" (1). "Comme il arrive souvent que les personnes qui viennent à VICHY n'ont pas toujours de grandes maladies à combattre..." (2).

Cependant depuis quelques temps, on s'attachait à analyser la composition chimique des eaux et chaque station pouvait arborer tel ou tel élément susceptible de guérir telle ou telle maladie. Mais pas plus que de nos jours, la chimie ne pouvait tout expliquer. De là, ces quelque peu mystérieux fluides élastiques et esprits volatils qui évoquent assez bien la "vertu dormitive" des anciens. Néanmoins une certaine classification s'esquissait qui orientait peu ou prou les indications et favorisait la spécialisation.

En regard de cette activité thérapeutique et chimique, combien nous apparaît archaïque l'organisation matérielle des stations ! Que ce soit à VICHY ou au MONT DORE, à CHATELDON ou à St-ALBAN, les sources sont loin d'être suffisamment aménagées, même pour l'époque, et l'équipement hotelier est pratiquement inexistant. Pourquoi cette incurie ? La Révolution sans doute avait bouleversé bien des plans, empêché bien des améliorations, mais il est probable aussi qu'"on a cru que ces eaux, qui étaient assez riches de leur propre magnificence,

---

( ) - MONTAGNE, cite par DESBREST

(2) - DESBREST

faisaient la plus belle parure (de VICHY) et que l'art y devenait inutile" (3). Ceci nous l'avons vu est encore plus vrai pour le MONT DORE.

Mais au début du XIXe siècle précisément, quelques hommes énergiques et décidés : LUCAS à VICHY, DESBREST à CHATELDON, BERTRAND au MONT DORE et BOUTTET à St-ALBAN font transformer l'équipement hydrothérapique et hotelier de leur station respective. Bientôt dans chacune de ces villes jailliront de nouveaux hotels, de nouveaux "batiments des bains", de nouvelles sources même. Mais CHATELDON et St-ALBAN ne pourront poursuivre sur leur lancée et seront bientôt supplantées par les stations voisines et rivales (4).

On est cependant étonné de ne pas trouver dans le manuscrit le nom d'une ville d'eau renommée de nos jours : LA BOURBOULE. Située sur la route du MONT DORE, il semble que Marc-Antoine PETIT aurait dû au moins la signaler. La raison de cette omission est la suivante : ce n'est qu'en 1854 que l'arsenic est découvert et de cette année seulement date la renommée de la ville (5).

Il nous reste à rechercher ce que pouvait être à cette époque l'ambiance des villes d'eau. Nous allons la recréer tout en retraçant le portrait de Marc-Antoine PETIT tel qu'il se dégage du manuscrit : en effet, vivant à une époque où le romantisme n'est encore qu'en gestation, Marc-Antoine PETIT comme ses contemporains et donc les"buveurs" de 1803, se rattache directement au siècle littéraire qui finit, au XVIIIe et c'est avec des traits typiques du XVIIIe qu'il nous apparait.

---

(3) DESBREST

(4) - JACQUOT et WILMS : Eaux minérales de FRANCE. 1894.

(5) - JACQUOT et WILMS. Op. cit.

Il aime la nature certes, mais à la nature sauvage qui prévaudra dans les années qui vont suivre, il préfère nettement la nature civilisée, la nature cultivée. Au cours de ses différentes excursions, il note avec complaisance les champs de blé et d'orge, les allées de peupliers, les jardins, les fermes et les troupeaux ; il est beaucoup plus discret sur la sauvage forêt de MONTPENSIER, ses commentaires du SANCY ou du PUY DE DOME sont assez conventionnels, du moins en ce qui concerne les paysages. Son manuscrit n'a, il est vrai, aucune prétention littéraire, mais s'il avait été frappé par les magnifiques paysages d'Auvergne, il l'aurait noté, comme il a noté les belles allées de noyers. Manifestement Marc-Antoine PETIT n'est pas sensible à ce qui fait vibrer d'enthousiasme ROUSSEAU ou CHATEAUBRIAND !

On pourrait s'attendre dès lors à ce que Marc-Antoine PETIT prenne un vif intérêt à tout ce qui touche à l'art, aux réalisations des hommes. De fait, il regarde minutieusement les ruines romaines du MONT DORE : depuis le milieu du XVIIIe siècle, l'Antiquité était revenue au gout du public et Marc-Antoine PETIT nourri à cette sève ne pouvait qu'apprécier les vestiges de la civilisation latine.

Mais, l'art médiéval ne l'attire pas. Sa brève description de la Cathédrale de CLERMONT est bien typique. Typique aussi son ignorance du chateau d'Effiat, de N.D. du Port à CLERMONT, de N.D. du Marthuret à RIOMS. Mais il a signalé les eaux pétrifiantes de St-ALYRE, prenant un bien plus vif intérêt à cette sculpture artificielle de la nature.

Mais ce qui domine tout le manuscrit, ce qui caractérise chacune des étapes de ce voyage est la passion de Marc-Antoine PETIT pour la vie de société et pour l'homme social. Sa visite au chateau d'Effiat est significative : c'est aux hommes qu'il s'est intéressé : aux hommes qui ont possédé ou possèdent le chateau, à ceux que l'on peut y rencontrer, et les qualités qu'il leur attribue ont toutes une valeur sociale : Mlle de SAMPIGNY n'est pas grande ou belle, elle est mariée ;

Mr. BIOUS n'est pas un "noble vieillard", il est "excessivement honnête" ; Mr. DE MACHECO est aimable ;"Mme DE VILERNOVE ressemble à ma femme". Dans la liste des buveurs des diverses maisons de VICHY, chaque nom ou presque est accompagné de la situation mondaine : Mme DUPIN petite-fille du Maréchal de SAXE, (6) Mr. DEPIERRE : il a accompagné Mr. DE CHOISEUL à TROYES, etc... Il manifeste d'ailleurs à cette occasion une certaine fierté d'avoir fréquenté ou du moins fait connaissance avec ces personnalités.

Le manuscrit nous révèle en outre des traits de caractère plus intimes et moins officiels, mais combien attachants : sa sensibilité et sa délicatesse se retrouvent à chaque page : ellesapparaissent dans sa joie de pouvoir dire de quelqu'un : il est aimable, il est honnête ; dans son plaisir de relever chez une personne de rencontre quelques traits de ressemblance avec lui-même ou quelqu'un des siens, dont l'image reste tendrement présente à son esprit pendant tout le voyage. Son amour familial se manifeste aussi et surtout par la joie qu'il ressent à retrouver sa femme et ses enfants venus à sa rencontre.

L'adjectif aimable est celui qui vient spontanément à l'esprit à propos de Marc-Antoine PETIT. Il avait un coeur généreux et "une âme sensible". Ses qualités ont frappé tous ses contemporains, elles se trouvaient dans ses premières Epitres à Forlis, on peut les noter sur tous ses autres ouvrages, on les remarque enfin dans le manuscrit inédit que nous venons d'étudier.

Vu, le Doyen
H. HERMANN

Vu, le Président de la Thèse
Professeur : J. DUCLOS

---

(6) - En réalité sa fille. Voir G. SAND : Histoire de ma vie.

Vu et permis d'imprimer, Lyon le 10 février 1960
Le Recteur, Président du Conseil de l'Université
André ALLIX

B I B L I O G R A P H I E

Cette bibliographie comporte uniquement les livres que nous avons consultés et qui se rapportent au sujet traité.

VICHY

Anonyme : Les Nymphes de Chateldon et Vichy. 1785.

BARTHEZ : Guide pratique du malade aux eaux de Vichy. Paris 1848 et 185I.

BOULE : Le Puy de Dome et Vichy, guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue.

BROSSARD : Indicateur de Vichy. 1848.

CASTANIE : Guide de Vichy au Mont-Dore. 1857.

CHOMEL : Traité des Eaux Minérales, Bains et Douches de Vichy. Clermont-Ferrand. MDCCXXXIV

COL ONGE : Le livre des malades à Vichy. 1868

COTAR : Traité des Eaux Minérales de Vichy vers 19I0.

DECORET: Une page sur Vichy et ses environs. 1899.

DESBREST : Traité des eaux minérales de Chateldon, de celles de Vichy et Hauterive en Bourdonnais. Moulins. 1778.

INDEX MEDICAL DE VICHY. Edité par la Société des Sciences Médicales de Vichy 1955.

LECOQ : Vichy et ses environs. Clermont-Ferrand. 1836.

LONGCHAMP : Analyse des eaux de Vichy. 1825.

MALAAT : Histoire des eaux minérales.
Histoire contemporaine de Vichy. 192I

MALLAT ET CORNILLON : Histoire des eaux minérales de VICHY. T.I. Paris 1909
T.II. Paris 1914-15

NOYER (Dr. Victor) : Lettres topographiques et médicales sur Vichy. Paris 1833.

NOYER (Dr. Victor) : Guide de l'étranger aux eaux minérales de Vichy. Paris 1836.

PATISSIER : Manuel des eaux minérales de France. Paris 1818

PATISSIER et BOUTRON-CHARLARD : Manuel des eaux minérales naturelles Paris 1837.

PIESSE : Vichy et ses environs. 1854.

PILLEMENT : La France inconnue. 1957 Paris.

PETIT (Dr. Ch.) : Efficacité du mode d'action des eaux minérales de Vichy. 1836.

SPON : Observations sur les fièvres et les fibrifuges. 1684.

CHATELDON

BARTHEZ
BOULE
DESBREST (J.B.)
LECOQ
PATTSSIER ET BOUTRON-CHARLARD
PATISSIER

} Voir Bibliographie de Vichy

DESBREST E. : Nouvelles recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux de Chateldon. Moulins 1839.

HAUTERIVE

BARTHEZ
LECOQ
DESBREST (J.B.) } Voir biblio. de Vichy

LE MONT DORE

NOYER
CHOMEL
BOULE } Voir biblio. de Vichy

BATISSIER : Le Mont-Dore et ses environs. 1840

BERTRAND : Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-Dore. 18I0.

BOUILLET : Guide du voyageur à Clermont. 1836.

CHABORY : Guide du baigneur aux eaux du Mont-Dore. 1862.

CHATEAUBRIAND : Voyage en Auvergne.

DE BRIEUDE : Observations sur les eaux thermales de Bourbon l'Archambault, de Vichy et du Mont-Dore. 1788.

LE GRAND D'AUSSY : Voyage d'Auvergne. 1788

MANTE : L'entéléchie des eaux chaudes du bourg des Bains près du Mont-Dore. Tulle 16I6.

MASCAREL (Dr. Jules) : Le Mont-Dore en 1803 et le Mont Dore en 189I.

PIESSE : Guide aux eaux thermales du Mont-Dore. 1866.

RABANI-BEAUREGARD : Tableau de la ci-devant province d'Auvergne. 1802.

RAYNAL : Les correspondants de Joubert

YRUMBERRY : Mon voyage au Mont-Dore. 1802.

SAINT-ALBAN

ANONYME : St-Alban 1877.

ANONYME : Notice sur l'établissement thermal de St-Alban près Roanne (Loire) Roanne 186I.

CARTIER : Notice et analyse des eaux minérales de St-ALBAN. 18I6

COLLET : Notice sur les eaux de St-Alban. Lyon 1906-1907.

DECHELETTE : La Vierge de St-Alban. 19II

GOIN : Mémpire sur les eaux minérales de St-Alban. 1834

MONIN : Essai sur les eáux minérales de St-Alban.

NEPPLE : Des eaux salines acidulées de St-Alban.

PATISSIER et BOUTRON-CHARLARD : Manuel des eaux minérales naturelles Paris 1847.

PRAJOUX : St-Alban, les eaux et la Madeleine. 1921

SABATIN : De l'action des eaux minérales. 1839.

SERVAJAN : De l'action physiologique thérapeutique des eaux minérales de St-Alban. Paris 1884.

VAN DER ELST : La station de St-Alban les Eaux. 19I4.